

Le retard des libéraux s'accroît

TORONTO (PC) — S'il y avait eu une élection fédérale, au cours de la première semaine de décembre 1976, 47 pour cent des électeurs auraient favorisé le Parti progressiste-conservateur, 33 pour cent le Parti libéral, 16 pour cent le Nouveau parti démocratique et 4 pour cent d'autres formations politiques.

C'est du moins la conclusion d'un sondage Gallup auprès de 1,053 Canadiens. Les libéraux, au nombre de 35 pour cent, ont été éliminés.

Un sondage semblable, en novembre 1976, avait accordé 42 pour cent du vote aux conservateurs, 35 pour cent aux libéraux, 17 pour cent aux néo-démocrates et 6 pour cent aux autres.

La question posée, dans les deux cas, était la suivante: "Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti croyez-vous que vous favoriserez?"

Réactions

Selon les résultats du dernier sondage Gallup, publiés hier, la popularité du Parti libéral fédéral a considérablement diminué le mois dernier au Québec, où les conservateurs ont marqué une progression importante dans l'opinion publique.

La Canadian Institute of Public Opinion, de Toronto, responsable de la publication du sondage, ne dévoile pas, règle générale, les résultats régionaux, mais a indiqué que les libéraux ne devançaient plus les conservateurs au Québec que par trois pour cent au début de décembre, au regard de 25 pour cent le mois précédent.

Le Québec, traditionnellement, est considéré comme le château fort des libéraux, qui y ont gagné 60 des 75 sièges lors de la dernière élection fédérale.

Au niveau national, les conservateurs devancent les libéraux par 14 points, avec 47 pour cent de la faveur populaire, comparativement à 33 pour cent; les néo-démocrates suivent avec 16 pour cent et les autres partis avec quatre pour cent.

C'est en août dernier que la popularité du gouvernement Trudeau a le plus considérablement diminué, alors que les résultats des sondages ne lui accordaient que 29 pour cent de la faveur populaire, 18 points derrière les conservateurs de Joe Clark.

cordaient que 29 pour cent de la faveur populaire, 18 points derrière les conservateurs de Joe Clark.

Depuis, les conservateurs ont continué de mener, soit par 12 points en septembre, 11 en octobre et 7 en novembre.

Des porte-parole des trois principaux partis à Ottawa ont accepté de commenter les résultats du dernier sondage, hier, indiquant toutefois qu'ils peuvent bien ne pas rendre compte des véritables convictions de la population canadienne, en raison du choc créé par la dernière élection au Québec, et qu'il faudra attendre quelques mois pour connaître la véritable tendance de l'opinion publique.

Un porte-parole du bureau du premier ministre Trudeau a déclaré que les résultats du sondage, en particulier au Québec, indiquent clairement que la "lune de miel" entre la population québécoise et son nouveau gouvernement est une "chose vaine".

"Les Québécois ne semblent pas vouloir que le premier ministre Trudeau vienne rompre leur euphorie, alors pourquoi ne pas favoriser Joe Clark?", a-t-il dit.

Le CRD se signale par son autofinancement

par Gilles Paradis

JONQUIERE — La direction de l'Office de planification et de développement du Québec constate que l'autofinancement du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est encore accru, au cours de l'année 1975-76 et qu'il constitue une performance unique chez les CRD.

Telle est la principale observation du ministre responsable de

l'OPDQ et premier ministre du Québec, M. René Lévesque, dans une lettre datée du 23 décembre, à laquelle il joint un chèque de \$54,863 représentant la seconde moitié de la subvention de base.

Le ministre de l'OPDQ dit que le service de Consultation a procédé à l'analyse de l'action effectuée par l'organisme, présidé par M. Gaston Perron, et qu'il est dans l'impossibilité, en ce moment

d'évaluer les conclusions que l'OPDQ a dégagées à la suite de cet examen. Il soumet cependant quelques-unes de ces réflexions.

"De façon générale on a remarqué une très bonne participation de vos membres aux activités du CRD et plus particulièrement lors de la tenue de colloques, notamment celui portant sur le développement industriel. La précision qu'a apportée le CRD 02 dans

l'orientation de ses activités, suite au colloque de novembre 1975, est de nature à donner encore plus de cohérence et d'efficacité à son action".

M. René Lévesque signale toutefois que certaines améliorations seraient souhaitables notamment au niveau du taux de participation aux réunions du Conseil d'administration et du recrutement auprès du monde ouvrier.



LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

4e année No 80

Jeudi 6 janvier 1977

20 pages 25 cents

EN BREF

Référendum

En vertu d'un projet de loi soumis en 1969 par l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand, les questions contenues dans l'éventuel référendum que tiendra le Parti québécois, devront être soumises à l'approbation de l'Assemblée nationale.

En page A 6

Chicoutimi-Nord: une eau nauséabonde

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — L'eau potable est d'une qualité lamentable dans le secteur de Chicoutimi-Nord, et la ville de Chicoutimi devra à court terme entreprendre d'importants travaux pour assainir le lac qui sert de réservoir, ou trouver un autre point d'eau.

C'est ce qu'a révélé une enquête menée hier par Le Quotidien auprès de citoyens du secteur, du Service technique de Chicoutimi et du ministre québécois de l'Environnement.

Au gouvernement et à l'hôtel de ville de Chicoutimi, on affirme que même si l'eau a mauvais goût, elle n'a rien de néfaste pour la santé, alors que les initiateurs d'un mouvement de protestation, qui s'amorce ces jours-ci, soutiennent que plusieurs personnes ont éprouvé des troubles de digestion après une consommation régulière.

En fait, le problème de l'eau potable dans le secteur de Chicoutimi-Nord existe depuis plusieurs mois. Au début de l'été dernier, les effectifs municipaux ont installé un système qui déverse automatiquement du chlore, mais, il ne semble pas, aux dires des citoyens, que le goût de l'eau qui provient du réservoir situé dans le rang 6 à Saint-Honoré se soit sensiblement amélioré.

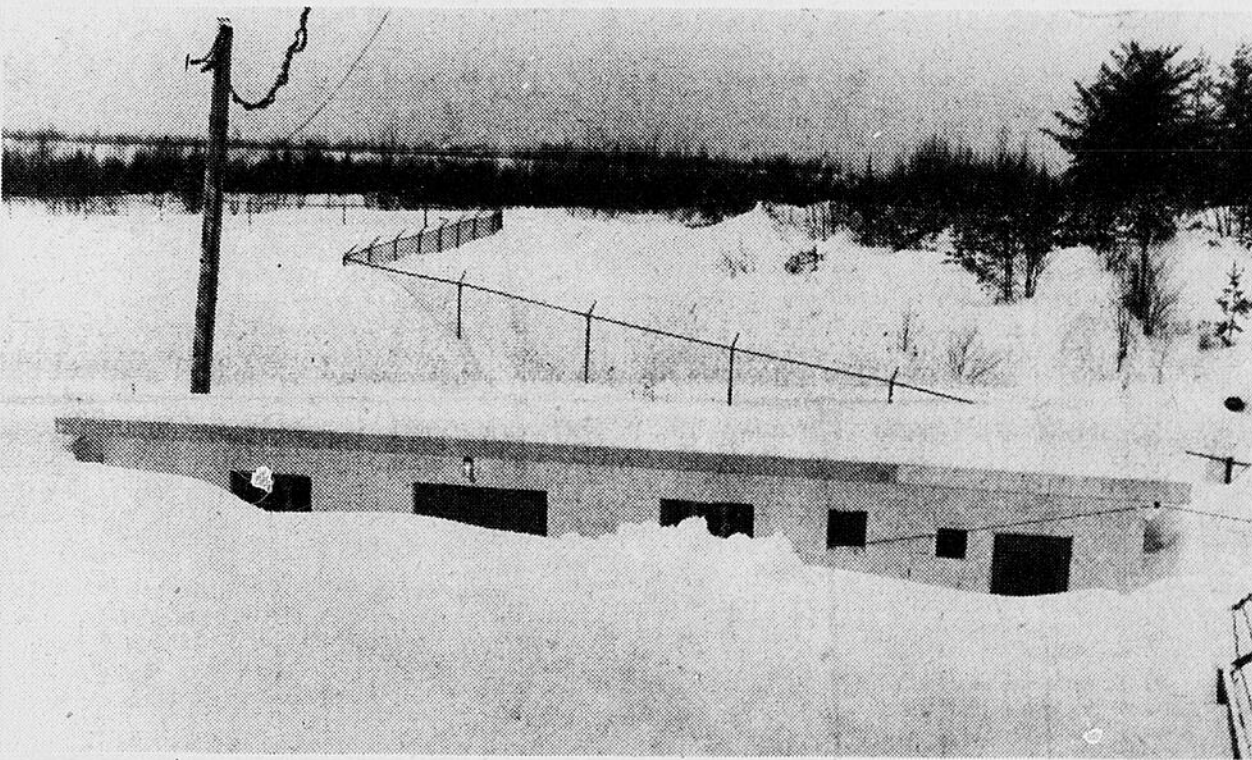
La cause la plus certaine de la détérioration de la qualité de l'eau: une trop forte concentration d'algues qui, d'une part, empêche une bonne oxygénation de l'eau, et d'autre part, accentue la fermentation (ou pourrissement) des matières organiques en suspension.

Cependant, les citoyens pensent à d'autres causes attribuables à la présence de certaines installations dans un rayon d'un mille du lac-réservoir.

Protestation

Lancé par Mme Yvon Simard, une résidente du boulevard Tadoussac, le mouvement de protestation qui tentera d'englober tous les organismes sociaux et corps intermédiaires du secteur, devrait aboutir à une pétition qui sera éventuellement soumise au gouvernement et à la ville de Chicoutimi.

Interrogée hier, Mme Simard a



CHLORATION — L'eau qu'absorbent les citoyens de Chicoutimi-Nord passe systématiquement par la chloration depuis le début de l'été dernier. Toutefois, selon des

soutenu que les effets de la qualité de l'eau ne se manifestaient pas uniquement au niveau du goût.

"L'été dernier, par exemple, une famille complète de Chicoutimi-Nord a dû se présenter à la salle d'urgence de l'hôpital, chacun des quatre membres de la famille souffrant de troubles de digestion", précise Mme Simard.

Elle affirme, en outre, que l'eau ne perd pas son mauvais goût même si elle est bouillie, sans compter qu'à la longue, une odeur nauséabonde finit par incruster les lavabos, baignoires, douches, etc.

Il semble également que certaines démarches auprès de la ville soient demeurées infructueuses, notamment celle du conseil municipal du Canton Tremblay, dont tout le bouillonnement social et corporatif du secteur, devrait aboutir à une pétition qui sera éventuellement soumise au gouvernement et à la ville de Chicoutimi.

Environnement

Le responsable du dossier au mi-

nistère de l'Environnement, M. Jean-Marie Boucher, indiquait par ailleurs au Quotidien que l'eau n'était pas dangereuse pour la santé, même si elle avait mauvais goût.

Ce dernier problème s'est surtout manifesté, a-t-il poursuivi, l'été dernier, mais la chloration systématique avait contribué à atténuer considérablement le mauvais goût de l'eau.

Il a expliqué le phénomène par la présence de "phénoï" dans l'eau du réservoir, présence occasionnée par la fermentation de l'abondante végétation autour de la prise d'eau.

"Un traitement de filtration complet est maintenant une nécessité pour Chicoutimi-Nord, à moins qu'on trouve une autre prise d'eau. Il faudra que la ville bogue dans un sens ou dans l'autre", a-t-il encore estimé.

Par contre, M. Boucher a dit ne pas être au courant de l'hypothèse selon laquelle le mauvais goût de

l'eau serait provoqué par la présence de certaines installations en périphérie du lac-réservoir.

Selon lui, il faudrait mener une étude exhaustive sur le taux d'absorption du sol, la direction de l'écoulement des eaux périphériques, etc., pour en savoir plus long sur le sujet.

Procès

Au Service technique de Chicoutimi, on ne tente pas de minimiser la gravité de la situation et, selon ce qu'il a été possible de savoir du directeur de ce service, M. Lucien Martel, une conférence de presse sera convoquée dans une quinzaine de jours, conférence au cours de laquelle "on fera le procès de la situation".

Toutefois, tout en indiquant que le problème était principalement causé par la présence d'algues dans le lac, M. Martel a indiqué que "l'eau n'est pas dangereuse, même si les gens ont peur un peu".



Problèmes sous le règne de King

L'ancien premier ministre du Canada Mackenzie King était confronté à bon nombre de difficultés économiques et craignait que le pays soit transformé en un champ de bataille entre l'URSS et les Etats-Unis.

En page A 9

Investiture de Carter

Le président élu des Etats-Unis entend faire de son investiture du 20 janvier prochain une cérémonie simple et très peu coûteuse.

En page B 10

SPORTS

Décus

Daniel Poulin, Sylvain Locas et Jean Bélisle sont fort décus de leur participation au tournoi invitation Labatt à Calgary.

Page B 1

Défaite

De plus, l'équipe d'étoiles de la LJMQ a plié l'échine 5-2 devant les sois-disants faibles joueurs Soviétiques hier soir au Forum.

Page B 2

Rôle ingrat

Pendant que tout le monde s'affaire au Super Bowl, Mike Rae se prépare en solitaire même s'il joue un rôle ingrat chez les Raiders d'Oakland.

Page B 3

Grève de la faim de Marie-Andrée Leclerc

NEW DELHI (AP) — Mlle Marie-Andrée Leclerc, secrétaire médicale québécoise, soupçonnée de complicité dans un réseau asiatique d'assassinats et incarcérée depuis six mois en Inde, a annoncé, mercredi, qu'elle avait entrepris une grève de la faim, pour, a-t-elle dit, protester contre le refus des autorités de lui communiquer les lettres adressées à elle par des parents et des amis.

A l'occasion d'une comparution devant un magistrat, elle a déclaré aux avocats et aux journalistes qu'elle avait commencé à jeûner

lundi et qu'elle continuerait à ne prendre aucune nourriture solide, mais seulement de l'eau, jusqu'à ce que les autorités de la prison lui remettent les 500 lettres qui, selon elle, sont arrivées du Canada à son intention.

Le magistrat instructeur a demandé des explications aux autorités de la prison sur ce point, ainsi que sur une plainte formulée par l'intéressée concernant la nourriture.

Me Chowdhury, le principal avocat indien de Mlle Leclerc, est in-

tervenu auprès de sa cliente pour l'amener à cesser sa grève de la faim, mais Mlle Leclerc a répondu qu'elle avait l'intention de faire aboutir sa demande concernant son courrier.

"On ne m'a remis que 25 lettres environ en six mois, sur plus de 500 que, je crois savoir, les autorités de la prison ont reçues pour moi. Les autorités de la prison ne font que me tourmenter. Elles m'annoncent que je vais recevoir, aujourd'hui ou demain, 200 lettres, mais je ne reçois jamais rien."

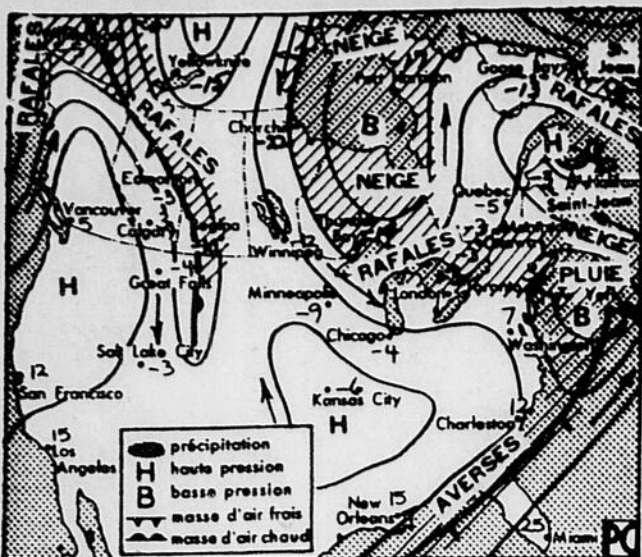


Marie-Andrée Leclerc

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 9
— Bourse	B 7
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 6
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour jeudi avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: enneigement suivi de neige intermittente. Accumulation, moins de 5 cm. Vents modérés. Maximum, près de moins 13. Aperçu pour vendredi: neige intermittente.

Chibougamau, Haute-Mauricie et Laurentides: enneigement suivi de neige intermittente en fin de journée. Accumulation, moins de 5 cm. Maximum, près de moins 14. Aperçu pour vendredi: neige intermittente.

Outaouais et Montréal: ensoleillé suivi d'enneigement en après-midi. Neige intermittente par la suite. Accumulation, moins de 5 cm. Maximum, moins 9 à moins 12. Aperçu pour vendredi: neige intermittente.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est et Lac-Saint-Jean: ensoleillé suivi d'enneigement en fin de journée. Maximum, près de moins 11 sauf près de moins 17 au Lac-Saint-Jean. Aperçu pour vendredi: neige intermittente.

Rimouski, Gaspésie, Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé. Maximum, près de moins 14. Aperçu pour vendredi: enneigement suivi de neige.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiatures:

	Min.	Max.
Vancouver	-6	4
Victoria	-5	4
Edmonton	-27	-2
Calgary	-22	0
Saskatoon	-25	-17
Regina	-27	-12
Winnipeg	-27	-16
Churchill	-26	-20
Sudbury	-19	-14
Toronto	-5	-1
Ottawa	-9	-7
Montréal	-9	-4
Québec	-13	-8
Fredericton	-16	-4
Saint-Jean, N.-B.	-7	-5
Moncton	-10	-5
Halifax	-1	-2
Charlottetown	-5	-5
Chicago	-4	-2
Detroit	-11	0
Boston	-5	1
New York	-4	-1
Washington	-3	-1
Jacksonville	8	19
Tampa	5	21
Miami	10	22
Denver	-10	-3
Los Angeles	9	14
San Francisco	5	9
Acapulco	21	32
Barbade	25	28
Bermudes	18	21
La Havane	19	24
Kingston	24	30
Montego Bay	23	30
Mexico	5	26
Nassau	13	25
San Juan	24	28

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No 3213)

Taux de criminalité régional à la hausse

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le taux de criminalité se maintient à un haut niveau dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au cours de 1976, le ministère public a porté 3,826 plaintes contre 3,348 en 1975 soit une augmentation de plus de 450.

C'est dans le secteur d'Alma que la hausse a été la plus marquée passant de 586 à 773 en 1976 tandis que dans le district judiciaire de Roberval, il a augmenté de 161 plaintes passant à 991 au cours de l'année qui s'est terminée contre 830 en 1975.

A Chicoutimi

Le nombre de plaintes criminelles a sensiblement augmenté en 1976, passant à 2,062 comparativement à 1,932 en 1975.

En effet, depuis 1973, le nombre de plaintes portées par le ministère public contre des personnes augmentent sensiblement chaque année.

En 1973, il y avait 1,652 plaintes et, en 1974, 1,894; il est facile cependant, de déterminer, que de ce nombre, les accusations de conduite, avec les facultés affaiblies par l'alcool, les refus de subir l'alcool test représentent près de 40 pour cent

Calme plat

Encore hier matin, en Cour criminelle, on se ressentait "pour le mieux" de la période des Fêtes.

Un jeune homme de Jonquières a écopé d'une amende de \$150 après avoir été trouvé en possession de .07 grammes de haschisch et de un centigramme de haschisch liquide.

Le juge Lucien Larouche a également remis au 4 février, à la demande de Me Louis-Charles Fournier, l'enquête préliminaire de deux jeunes gens de Valin qui ont volé pour \$1,583 de marchandises au Surplus de Guerre.

L'Alcan considère que les négociations sont rompues

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les négociations sont considérées comme rompues par la partie patronale, dans le conflit des fondeurs de Shawinigan et des cheminots de Roberval-Saguenay.

Les représentants du Syndicat des métallos de Shawinigan devaient faire connaître, à 17h, leur réponse aux nouvelles propositions de la compagnie Alcan mais comme ils ont passé outre, le directeur du plan no 2, M. Maurice Caron, a fait savoir, sur les ondes d'un poste radio-phonique de Shawinigan, que la Compagnie considérait les négociations comme rompues.

La structure syndicale du Syndicat des métallos de Shawinigan a été en réunion toute la journée, hier, pour étudier les nouvelles propositions, qui, nous a-t-on dit, ne comportaient aucune offre monétaire nouvelle.

"On nous offrait simplement la cédule de six jours, mais effective en 1978.

C'est une manigance de la Compagnie pour nous forcer à soumettre les offres à l'assemblée générale. Nous n'avons aucunement l'intention de tomber dans le piège tendu par l'Alcan", a dit un porte-parole du Syndicat.

La rencontre préliminaire à la reprise de la négociation, mardi, avait été provoquée par le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, député de la Mauricie, qui a tenu à assister aux entretiens.

Même si à l'issue des rencontres, les deux parties se considéraient très éloignées l'une de l'autre, l'Alcan a apporté de nouvelles propositions qui ont été prises en considération par la partie syndicale.

Personne ne veut exécuter les mandats

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — L'intervention du ministère de la Justice sera obligatoire pour déterminer qui doit exécuter les mandats concernant les amendes imposées par les tribunaux.

Actuellement, dans le seul district judiciaire de Chicoutimi, quelque 400 mandats ne peuvent être exécutés parce que les corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec ne veulent rien savoir.

En effet, des policiers municipaux affirment qu'ils n'ont pas à exécuter les mandats puisque ce ne sont pas les municipalités qui retirent les amendes et que cela relève de la Sûreté du Québec.

Du côté de la Sûreté du Québec,

comme ces causes relèvent des corps policiers municipaux, on affirme que ce n'est pas de leur juridiction et qu'elle n'a pas à effectuer ce travail.

C'est dans ce cul-de-sac que le greffe doit trouver une solution.

Hier matin, le notaire, Me Jean-Claude Basque, a demandé aux huissiers d'exécuter les mandats mais ces derniers ont précisé que ce n'était pas non plus de leur juridiction, n'étant pas, semble-t-il, intéressés à effectuer ce travail.

Il s'agit d'une prétention que le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, devra définir si le gouvernement désire recouvrer le montant des amendes impayées.

Actuellement, certaines personnes doivent des montants de \$2,000 et ne sont pas incommodés plus qu'il ne faut.

Le même problème se rencontre dans toute la province.

Action

La Coopérative fédérée du Québec a intenté, hier, en Cour supérieure, de Chicoutimi, une action au montant de \$875,000 contre la Société coopérative agricole de Chicoutimi, demandant ainsi le remboursement de l'hypothèque consentie le 15 novembre 1974 à cette dernière.

Comme la Société coopérative agricole de Chicoutimi n'a pas payé, la Coopérative fédérée de Québec demande d'être déclarée propriétaire d'un terrain de 1,136 acres dans le canton Bourget, près du lac Labonté, de même que de tous les terrains et bâtiments appartenant à la Société coopérative agricole dans la ville de Chicoutimi.



Le président de la Caisse Populaire de Roberval, M. Raynald Gagnon, à gauche sur la photo, remettant au président de la campagne de souscription pour la survie de la garderie "Le Jardin de Robi" le docteur Jacques Ambroise, à droite, un chèque au montant de \$500.00.

Roberval tient à sauver sa garderie

par Guy Bouchard

ROBERVAL — L'opération sauvetage de la garderie "Le Jardin de Robi", à Roberval, est maintenant en cours.

Un comité spécial de souscription a été formé pour recueillir les fonds nécessaires pour permettre à notre garderie de survivre et de lui permettre de se rentabiliser par une bonne publicité, vient de faire savoir le publiciste de ce comité, M. Martin Lamontagne.

Le président de la campagne de souscription est le docteur Jacques Ambroise,

pédiatre directeur du département de pédiatrie à l'Hôtel-Dieu de Roberval.

L'objectif de la campagne est de \$15,000., soit ce qu'il faut à la garderie pour opérer pendant la première année.

Cet objectif tient compte du fait qu'il faut un certain temps pour sensibiliser la population à utiliser la garderie, d'où quelques difficultés imprévues pour la première année d'opérations, a souligné M. Lamontagne.

Il appartient donc à la population du secteur de Roberval de montrer si elle tient à ce service, en souscrivant généreusement comme elle a déjà su le faire pour d'autres organisations, a-t-il ajouté.

Il nous appartient, a précisé M. Lamontagne de faire mentir le dicton local "Roberval a tout, Roberval perd tout", et faire ainsi passer à notre garderie, l'étape de l'admissibilité aux subventions gouvernementales promises.

La caisse populaire souscrit

La Caisse populaire de Roberval, a poursuivi M. Lamontagne, reconnaît le bien-fondé et la nécessité d'une garderie populaire à Roberval.

Elle encourage d'ailleurs, a-t-il repris, toute la population du secteur de Roberval à utiliser ce service et contribuer ainsi à rendre rentable cet organisme sans but lucratif, fort désiré par la population.

De plus, a-t-il mentionné, loin de s'en tenir à reconnaître la nécessité de ce service et à encourager les gens à s'en servir, la Caisse populaire de Roberval veut demeurer fidèle à son idéal de coopération et de collaboration pour la promotion de notre milieu.

Pour ce faire, a-t-il dit, un don de \$500., à la garderie "Le Jardin de Robi", a été consenti après consultation avec le comité de souscription.

Puis M. Lamontagne de conclure: La Caisse populaire de Roberval espère par ce geste, inciter la population du milieu à répondre avec enthousiasme aux efforts qui lui sont demandés pour faire en sorte que nous puissions continuer à bénéficier de ce service qu'est la garderie "Le Jardin de Robi".

C'est sensationnel!
MAGISTRALE
VENTE ANNUELLE
DE JANVIER

VISION
Noir et blanc naturel,
rég.: \$2,400.00
SPECIAL: **\$1,500**

RENARD
Norvégien allongé,
rég.: \$1,950.00
SPECIAL: **\$1,500**

MORCEAUX DE LYNX
Rég.: \$800.00
SPECIAL: **\$450.**

BOTTES - MITAINES
GANTS DE FOURRURES
REDUITS
DE **20%**
1 SEUL VISON BLANC
Rég.: \$2,400
SPECIAL: **\$1,600**

PLUS DE 200 MANTEAUX A LIQUIDER

Antonin Tremblay
Fourrures, Enr.
Antonin Tremblay, prop.
SPECIALISTE EN FOURRURE
1210, boul. Walberg, — Dolbeau
276-1121

Rapport sur le regroupement (1)

Une succession onéreuse

par Claude Fortin

NDLR — Ayant obtenu copie du rapport du comité d'étude sur le regroupement de la ville de Jonquière, le Quotidien entreprend aujourd'hui une série d'articles sur le document. On se souviendra qu'à la suite de cette étude, le conseil a adopté une résolution visant à demander le report de la grande fusion, prévue pour 1978.

JONQUIÈRE — Les politiciens jonquérois de 1974 et 1975 en prennent pour leur rhume dans le rapport que vient de compléter le comité d'étude sur le regroupement. Les auteurs du document les qualifient en quelque sorte, en termes plus polis, de politiciens.

Faisant l'historique de la fusion du grand Jonquière, le groupe fait remarquer, sans préciser les faits, que "pendant le mois qui précède le premier janvier 1975, certains conseils posent des gestes administratifs et ratifient certaines décisions qui engageront la nouvelle grande ville de fa-

çon compromettante".

Ne se contentant pas de blâmer les édiles municipaux, on passe à l'attaque du gouvernement d'alors, soulignant que celui-ci n'avait pas cru bon, alors, "de surveiller, contrôler ou empêcher une générosité sympathique qui deviendra onéreuse pour la succession".

De l'avis des anciens conseillers, dit-on, la première moitié de l'année 1975, ou les six premiers mois de la fusion, fut un temps mort où il ne s'est rien passé de significatif et

d'avantageux pour le contribuable.

Le groupe d'étude ne juge cependant pas opportun d'en dire, même autant, pour la seconde moitié de l'année, celle qui a suivi la première élection de la grande ville regroupée. Après avoir souligné l'obstacle du manque de cohésion et de compréhension de la nouvelle équipe, le comité jette un ou deux autres soupçons de poivre sur les élus d'alors.

"Armés de bonne volonté et voulant faire preuve rapide que la population avait fait un bon choix, les premiers efforts sont dirigés vers des emprunts massifs, car il faut démontrer à tous que les élus sont des hommes de décisions. Guidés par le flair et sur la base de certaines informations pas toujours contrôlables,

nous y allons rondement, pour bien nous apercevoir, vers décembre 1975, que notre rythme de décisions est peut-être trop rapide, compte tenu (...) qu'aucun grand objectif n'éclaire nos gestes."

Si cette période a permis au conseil de se donner une cadence de travail moins nerveuse et plus rationnelle, écrit-on ensuite, elle a aussi marqué le début du temps de la recherche des subventions.

Tout cela, ajoutent les auteurs du document, s'est fait "à l'intérieur de notre conseil, sans relation avec un futur partenaire qui, lui aussi, veut se faire une image d'une "grosse ville". "Et le législateur, parrain de ces regroupements faits ou à faire, semble complaisant et d'accord face à tout cela."

La fusion a provoqué la lourdeur administrative

JONQUIÈRE — L'analyse de l'aspect sociologique, contenue dans le rapport du comité d'étude sur le regroupement, à Jonquière, met l'accent sur quelques considérations relatives à la capacité de l'humain de s'adapter au changement.

On y indique notamment que s'il y a possibilité de transplanter l'individu dans un nouveau milieu, il faut d'abord faire la preuve qu'il acquerra un mieux-être matériel en échange de son évolution mentale.

Le groupe s'attache aussi à expliquer la nécessité de diffuser abondamment cette preuve au sein de la population, par un processus d'information adéquat. C'est vraisemblablement cette remarque qui a amené le comité à recommander, et le conseil municipal à accepter, le principe de l'engagement d'une firme de spécialistes en vue de dresser le bilan de la situation.

Le groupe de travail parle aussi des désirs du citoyen qui, selon les auteurs du rapport, veut recevoir des services comparables à des villes de même taille et reliés à sa capacité de payer.

Le citoyen, ajoute-t-on, est contre le "mythe" du plus gros. "Être éloigné des élus, perdu dans des structures complexes et sophistiquées, imaginées par des fonctionnaires, ça va aussi contre sa volonté", ajoutent les auteurs.

Le comité n'a pas non plus oublié le personnel, auquel il dit attacher plus d'importance qu'aux budgets et au béton. Il faut, dit-on, avoir l'assurance de la compétence, des systèmes opérationnels, sans quoi il devient impossible d'administrer.

Pour illustrer sa pensée, le groupe écrit: "Tu es mieux administré \$10 que tu peux contrôler, que d'avoir \$20 dont la moitié échappe à ton système qui n'est pas là."

Au sujet de la situation sociologique du personnel, le comité d'étude fait un certain nombre d'autres considérations qui vont essentiellement dans le sens de la lourdeur de la machine administrative de la ville fusionnée. À l'instar du citoyen, l'employé semble ne s'accommoder qu'avec difficulté de ce poids.

C.-E. Simard candidat à la mairie de Mistassini

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — M. Charles-Edouard Simard a l'intention de poser sa candidature au poste de maire de la ville de Mistassini, pour compléter le terme du Dr Paul-Emile Bérard.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Simard mentionne qu'il vient de prendre cette décision, à la suite de la confiance manifestée par plusieurs de ses concitoyens qui lui ont suggéré de présenter sa candidature à la mairie.

"Cette idée m'a laissé très soucieux au départ, mais après quelques semaines de réflexion, souligne-t-il, j'en suis venu à penser que j'ai à tout le moins, le devoir d'offrir mes services à mes concitoyens de Mistassini, et si ceux-ci croient que je puis leur faire oeuvre utile, d'accepter humblement cette grande responsabilité et tenter de m'en acquitter par la suite, au meilleur de mes capacités."

M. Simard rappelle que c'est avec une certaine consternation que la population apprenait la démission du maire Paul-Emile Bérard et du conseiller Camil Devin, qui avait été maire de la paroisse avant la fusion. Il a indiqué que ces deux grands citoyens, grâce à leur dynamisme et à leur travail acharné ont fait de Mistassini, en l'espace de quelques années, une grande cité avantageusement comparable à bon nombre de cités environnantes.

"Une grave question se pose maintenant à la population de Mistassini. Le maire Bérard n'est plus à l'hôtel de ville... Quel autre citoyen va prendre la relève? Quel citoyen a les qualités requises pour pouvoir continuer l'oeuvre entreprise par le maire Bérard, finaliser les projets

déjà en voie de réalisation, et concevoir les nouveaux projets déjà en voie de réalisation, et concevoir les nouveaux projets susceptibles de répondre aux besoins actuels et futurs de notre ville? À cette question qu'il pose, M. Simard offre à ses collègues et amis de Mistassini, de mettre à leur disposition, son temps, son intelligence et son expérience. "Je fais cette offre avec joie et dans l'unique but de m'acquitter de mes devoirs de citoyen, comme tout citoyen a le devoir de le faire, lorsque la population juge qu'il est l'homme de la situation". Et le communiqué poursuit: "J'assume dès maintenant à tous que si la population portait son choix sur quelqu'un d'autre, je n'en serais nullement offensé, bien au contraire, je serais heureux qu'ensemble nous ayons trouvé quelqu'un de plus apte à remplir cette fonction."

Agé de 52 ans, le candidat à la mairie souligne qu'il travaille dans l'administration publique (municipale et scolaire) depuis 25 ans, ayant été même échelon de Mistassini de 1969 à 1972. Il est directeur des transports scolaires pour le secteur Louis-Hémon, tant à l'élémentaire qu'au secondaire, et à ce titre, administre un budget aussi considérable que l'actuel budget de Mistassini. Il a de plus été membre du conseil de gestion du Cégep de Saint-Félicien et durant deux ans, il a agi comme vice-président de l'exécutif du conseil d'administration du Cégep régional.

"Avec cette expérience acquise, souligne M. Simard, je crois donc être en mesure d'aider efficacement l'équipe actuelle qui nous représente à l'hôtel de ville de Mistassini, et je poserais ma candidature le 26 février prochain."



CONTROVERSE — C'est au cours des journées d'aujourd'hui et demain que se dessine la première étape dans l'issue de la controverse jonquéroise relative à la rénovation du Foyer des Loisirs.

Le Front JAK prétend avoir 500 opposants

par Claude Fortin

JONQUIÈRE — Une journée pourrait suffire pour forcer le conseil municipal à décréter un référendum relativement au projet d'emprunt de \$2,5 millions pour la rénovation du Foyer des Loisirs.

C'est du moins l'opinion du président de Front municipal JAK, M. Benoit Gagné, qui a affirmé, hier, que son groupe avait réussi à mobiliser un nombre de propriétaires suffisants pour empêcher l'emprunt projeté sans l'approbation populaire.

C'est au cours des journées d'aujourd'hui et de demain que la population peut s'opposer au projet, en se présentant au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Jonquière, secteur Arvida. Dans le cas de la ville du maire Dufour, la loi exige l'opposition de 500 propriétaires inscrits au rôle d'évaluation pour empêcher la réalisation d'un emprunt. Le conseil de ville peut alors décider d'avoir recours au référendum.

Au cours d'une conférence de presse donnée récemment, M. Gagné avait déclaré avoir l'assurance de la majorité des membres du conseil de Jonquière que le groupe ne demanderait pas le référendum si les propriétaires

présentaient une opposition suffisante au cours des journées des 6 et 7 janvier.

Un vent contraire a soufflé au cours de la conférence de presse du conseil de ville, tenue mardi. Se faisant le porte-parole de son conseil, le maire Dufour a clairement indiqué qu'on avait l'intention de se servir des outils que met la loi à la disposition des édiles municipaux.

"Il s'agira d'une dépense supplémentaire de \$25,000 ou \$30,000", a rétorqué à cela, en substance, le président du Front municipal JAK.

M. Gagné a aussi répondu aux remarques du maire Dufour, qui avait mis en doute la valeur du groupe. Le maire de Jonquière avait indiqué que le Front n'était pas un organisme incorporé et n'avait, conséquemment, de compte à rendre à personne. Cette constatation lui faisait dire qu'il n'était donc pas possible de connaître le nombre de membres de l'organisme.

M. Gagné a réagi en indiquant que M. Dufour s'était servi des membres de son groupe pour remporter les dernières élections et qu'il ne s'était alors pas demandé si le Front municipal JAK possédait une charte d'incorporation. "Je n'ai rien contre M. Dufour personnellement, mais nous n'avons pas les mêmes idées", a-t-il précisé.

Le vin de bleuete retiré des magasins de la RAQ

par Denise Pelletier

février-mars, tandis que M. réapparition avant l'été Binet ne voit pas cette prochain.

CHICOUTIMI — Il n'y a plus une seule bouteille de "Village des Pères", à vendre dans les magasins de la Société des alcools. Le premier test de mise en marché, sur une base expérimentale, n'a pas été un succès, par suite d'une défectuosité d'emballage, de sorte que les bouteilles invendues ont dû être rapplacées par la société Julac.

Le "Village des Pères", est en effet le vin de table de bleuete produit par la société Julac de Dolbeau, qui a connu l'an dernier un succès assez vif avec son apéritif, le "Dubleuete". Quelques bouteilles de "Village des Pères", ont fait une apparition discrète dans quelques succursales de la Société des alcools des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de Québec, en novembre dernier.

Un bouchon trop court semble être à l'origine du problème de l'oxydation de certaines bouteilles. Il ne faut donc pas blâmer le vin lui-même si l'on a, par hasard, consommé un "Village des Pères" qui goûtait le vinaigre.

Les dirigeants de Julac ne s'accordent toutefois pas sur l'attribution des responsabilités. En effet, M. Jean-Paul Binet, directeur général de l'entreprise, estime que c'est la compagnie fournisseuse qui n'aurait pas choisi les bouchons adéquats aux bouteilles de l'entreprise et se demande si des poursuites ne pourraient pas être intentées.

M. Camille Côté, président de l'entreprise, croit plutôt que ce serait à Julac de modifier la longueur du goulot de la bouteille de façon à s'adapter aux bouchons.

On ne s'accorde pas non plus sur la date du retour du "Village des Pères", sur le marché: M. Côté parle de

Holiday Inn présente
FIN DE SEMAINE D'HIVER À MONTRÉAL

Découvrez Montréal en hiver. Il n'y a pas de plus belle saison. Venez patiner sur le Lac des Castors au sommet du Mont Royal... apprécier la beauté tranquille des rues du centre-ville après une chute de neige... faire une romantique promenade en traineau... faire du lèche-vitrine dans les boutiques souterraines.

Et, Holiday Inn vous offre des "Tarifs réduits de fin de semaine". Pour \$21.75* par nuit (1 à 4 personnes par chambre) vous demeurerez à l'un des trois Holiday Inns à quinze minutes seulement du centre de la ville. (Tarif en vigueur du 1er novembre au 31 mai.) Ou pour \$32.75* par nuit (1 à 4 personnes par chambre) vous pourrez rester à l'un de nos deux Holiday Inns au coeur même de la ville. (Tarif en vigueur du 1er novembre au 31 mars.)

Préférez-vous une "Fin de semaine" à Québec? Pour \$21.75* seulement par nuit (1 à 4 personnes par chambre), vous pourrez rester au Holiday Inn Québec, Ste-Foy. Sortie Hochelaga. (Tarif en vigueur du 1er novembre au 31 mai, à l'exception du 4 au 13 février 1977.) De plus, Holiday Inn a préparé pour vous un ENSEMBLE-CADEAU!

-STATIONNEMENT GRATUIT-



*vendredi/samedi ou samedi/dimanche soirs. Pour plus d'informations, communiquez avec votre agent de voyage ou n'importe lequel de nos cinq Holiday Inns. Ou, réservez grâce à notre système gratuit HOLIDEX, en appelant le Holiday Inn le plus proche.

Holiday Inn Le Chateaubriand 6500 Côte de Liesse Sorel-Hackmire (514) 739-3391	Holiday Inn Le Séville 4545 ouest, Côte Vertu Sorel 38, Transcanadienne (514) 332-2720
Holiday Inn du Centre-Ville 420 ouest, rue Sherbrooke (514) 842-6111	Holiday Inn Place Dupuis 1415, rue St-Hubert (514) 842-4881
Holiday Inn La Seigneurie 7300 Côte de Liesse Sorel-Montée de Liesse (514) 731-7751	

Holiday Inn

Propriétés des Administrés par Attilic Inns Inc. Une compagnie canadienne.



LA POPOTE — On voit ici un groupe de bénévoles en plein travail à la "Popote roulante". Parmi le groupe, M. et Mme Lionel Lapointe, M. et Mme Ferdinand Girard, et d'autres que les "clients" de la "Popote" reconnaîtront peut-être. Les repas sont servis chauds et livrés dans les foyers par des balladeuses accompagnées de chauffeurs. On utilise un contenant qui garde chaud, comme celui qui apparaît sur la photo.

A Alma

Une popote roulante et un magasin très spécial

par Serge Cloutier

ALMA — Les bénévoles existent toujours, et certains se surprendraient de constater combien de personnes dévouées consacrent de leur temps au service de leurs semblables, trouvant ainsi dans l'action auprès des autres la satisfaction de donner.

Tous les lundis et jeudis, à Alma, des équipes de bénévoles se mettent en branle, et opèrent à tour de rôle la "Popote roulante". Deux fois par semaine, quelque 18 personnes, la plupart âgées, achètent ainsi pour un prix symbolique un bon repas chaud, préparé avec amitié par les bénévoles de l'équipe.

Cette formule de "Popote roulante" aurait été inventée pendant la guerre, et il en existerait près d'une cinquantaine à Montréal, environ quatre ou cinq à Québec, et une seule au Saguenay-Lac-Saint-Jean, celle d'Alma.

L'organisation

Profitant d'un projet Horizons nouveaux, une corporation de membres de l'âge d'or a fondé la Popote d'Alma, jetant avant tout les bases de l'organisation matérielle: ameublement de cuisine, batterie d'instrument, cuisinière. C'était en octobre, et depuis ce temps, la Popote mobilise 45 bénévoles, les lundis et jeudis.

Il y a quatre équipes de huit personnes. Chaque personne donne son temps une fois par deux semaines. Deux fois par semaine, on retrouve au local des cuisinières, des aides, des balladeuses pour livrer les repas, un chauffeur pour conduire ces dernières, une personne qui prépare le dessert chez elle, et du personnel d'entretien.

Les bénévoles, hommes et femmes de tous âges, fournissent ainsi à la "clientèle", l'occasion de goûter un bon et copieux repas sans avoir à le préparer, et pour un prix symbolique de \$0.50.



MAGASIN SPECIAL — C'est habituellement Soeur Yvette Hervieux qui anime le magasin opéré par Almaccueil, à l'ex-école Sainte-Madeleine. On voit aujourd'hui M. Girard, l'un des directeurs de la corporation, et du linge mis en vente tout autour. Quant nous sommes passés, le local n'était pas en opération.

Parmi les clients, des gens pour qui les repas chauds ne sont pas monnaie courante, des personnes seules et âgées dont le visage s'illumine quand arrive la balladeuse du lundi et du jeudi.

Mme Lionel Lapointe, à qui revient d'avoir réalisé ce projet à Alma, compte bien voir de telles initiatives se multiplier dans la région. Car une popote roulante ne doit pas dépasser la taille de celle d'Alma présentement, et plutôt que de grossir celle qui existe, il faudrait en créer d'autres, estime-t-elle. La "Popote roulante" est installée dans un local de l'école Sainte-Madeleine, rue Collard, mis à la disposition de la corporation par la commission scolaire. D'ailleurs, les bénévoles s'inquiètent un peu de voir ce qui arrivera quand la commission aura vendu cette école désaffectée, comme cela semble devoir se produire. Pour la "Popote roulante" et ses 18 clients réguliers, il faudrait absolument trouver un autre local.

Almaccueil

Dans le même édifice, à deux pas de la cuisine de la "Popote roulante", un magasin général nouveau genre, où les gens qui en ont besoin viennent choisir les vêtements qui leur conviennent. Auparavant, les bénévoles ne faisaient que recueillir les vieux vêtements, les remettant parfois en vrac et en grande quantité à des gens qui en faisaient on ne sait quoi. Maintenant, on prend le temps de présenter les articles comme dans un magasin, et les "clients" peuvent acheter, pour des prix variant de \$0.10 à \$2.00, des pièces de vêtement qu'on a soigneusement préparées.

Autrefois des bénéficiaires de la Saint-Vincent-de-Paul, aujourd'hui des clients d'Almaccueil, grâce au travail de bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à la cause des moins choyés de leurs concitoyens.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La vie publique n'attire que très peu d'hommes d'affaires

M. Alfred Hamel, de Saint-Félicien, un entrepreneur bien connu, non seulement dans la région, mais à la grandeur du pays et outre-mer, peut certainement quitter la scène municipale, la tête haute.

M. Hamel, qui ne sollicitera pas de renouvellement de mandat à la mairie de Saint-Félicien, lors du scrutin du 6 février prochain, au grand désappointement d'une foule de ses concitoyens, il va sans dire, est au service des contribuables depuis une vingtaine d'années. Il complète son cinquième mandat comme maire.

On ne peut pas reprocher à cet homme dans la cinquantaine de s'être montré mesquin de ses talents d'administrateur ou d'avoir quitté prématurément le domaine de la politique locale, qui n'est pas une sinécure.

Un fait particulièrement admirable est que l'industriel de Saint-Félicien a accepté les charges de maire à quelques reprises, alors que son rôle comme principal dirigeant d'une entreprise de type familial en pleine expansion, aurait été bien suffisant pour le tenir pleinement occupé. Personne ne l'aurait blâmé, en effet, si M. Alfred Hamel, avait tiré sa révérence il y a plusieurs années déjà, afin de se préoccuper plus activement de ses propres intérêts. Car il existe, certes, des passe-temps plus passionnants que la politique municipale pour un homme d'affaires débordant d'énergie!

Cependant, il a voulu prolonger sa louable mission auprès d'une partie de la communauté régionale. Et c'est précisément pour cette raison qu'il a su se railler l'estime et la confiance des gens de la ville de Saint-Félicien et de l'extérieur. Ses concitoyens, d'ailleurs, ne lui ont pas soumis d'opposition à quatre reprises, à la mairie.

Bien sûr, le maire Hamel aura été la cible, à l'instar de tout homme public, de certaines critiques. Cela est tout à fait normal. Et puisque, contrairement à la plupart des industriels aisés, M. Hamel n'a jamais craint de délier les cordons de la bourse personnelle pour s'offrir différents biens matériels, il aura été l'objet d'une série de taquineries polies, dont les miennes, à certaines occasions...

L'abandon de la vie publique par M. Hamel (il parle d'un retour possible, un jour, ce qui est improbable), est à la fois un événement important et regrettable dans le sens qu'il met en relief le nombre de plus en plus restreint d'hommes d'affaires, d'administrateurs qualifiés ayant fait leurs preuves, qui occupent des postes électifs à tous les paliers de gouvernement. Dans ces conditions, on ne devrait pas s'étonner de la faiblesse déconcertante de certaines équipes d'élus du peuple.

Il fut un temps où les villes les plus peuplées de la région se donnaient des maires plus ou moins tacticiens et volubiles, mais qui détenaient, en revanche, et c'est bien plus rentable, une

longue expérience pratique de la conduite des affaires. On se souvient des Rosaire Gauthier et des Napoléon Cantin, entre autres. Aujourd'hui, le nouveau maire de Ville de La Baie, M. Laurier Simard, est un représentant du monde des affaires, comme l'était son prédécesseur, M. Hervé Tremblay, industriel.

L'entreprise privée ne fournit pas nécessairement d'hommes politiques plus combattifs et surdoués. Mais leurs connaissances dans le domaine de l'administration sont souvent utiles dans la direction d'une municipalité, quelle que soit son importance. Encore davantage aujourd'hui, où les contribuables, de jour en jour plus accablés et forcément clairvoyants, réclament des hommes publics capables de modération et d'efficacité, tout en évitant les déficits budgétaires. A ce compte-là, des hommes d'affaires compétents et expérimentés ont les meilleures aptitudes pour répondre à ces exigences populaires.

Après l'élection du nouveau gouvernement au Québec, en novembre 1976, je faisais observer à quelques entrepreneurs de la région qui ont fort bien réussi dans leur domaine respectif, que les administrateurs chevronnés brillaient surtout par leur absence dans l'équipe de M. René Lévesque.

Tout en déplorant cette situation, mes interlocuteurs expliquaient ainsi le désintéressement de l'homme d'affaires pour la vie publique: la majorité de l'électorat au Québec ou la grande partie de la population fait encore mauvaise réputation à l'entrepreneur qui connaît le succès, parce que le profit, une notion inconnue, demeure malheureusement synonyme d'exploitation de la gent ouvrière.

La vérité est que le profit est tout simplement la différence entre la vie et la mort d'une entreprise. Comme la bonne ou la mauvaise gestion d'une municipalité signifie le bon fonctionnement ou la banqueroute d'une municipalité.

Voici un court passage d'une brochure produite par l'Association des manufacturiers canadiens: "Tant qu'une compagnie est rentable, elle se porte bien et constitue une source d'emplois. S'il s'écoule une trop longue période sans qu'elle ne réalise de bénéfices, c'est sa perte ainsi que celle des emplois qu'elle fournit".

Quand plus de citoyens comprendront que les profits sont essentiels à l'économie d'entreprise concurrentielle, le système le plus efficace et le plus progressif inventé par l'homme, et qui existe ici, on assistera inévitablement à un regain d'intérêt de valeureux hommes d'affaires, comme M. Alfred Hamel, pour les responsabilités publiques. Il faut espérer que ce jour vienne rapidement!

Gabriel Berberi

LE FOYER DES LOISIRS



PAROLE AUX LECTEURS

Le village de St-David agonise

Pendant que Falardeau agonise, nous tombons de sommeil. Pas du sommeil du batailleur qui, après avoir épuisé tout ce qu'il a de combativité, tombe de fatigue.

Non, parce que nous nous ne savons plus combattre, étouffés que nous sommes dans un assujettissement qui nous enlève dynamisme et initiative.

Falardeau, ce beau petit village de 1.600 personnes voit sa population, dans une proportion de 95 pour cent de ses travailleurs actifs, privée de son gagne-pain. C'est la deuxième année que ça se produit et nous dormons du sommeil de celui qui préfère se laisser mourir, plutôt que d'aller chercher sa subsistance pour demain. Nous sommes condamnés à quoi pour l'avenir? Nous avons laissé fermer Scierie Mont Valin. La Scierie Price n'a ouvert ses portes que six mois, cette année. Et les ouvriers-telle encore et pour combien de jours?

L'avenir de notre village paralysé, comment se

dessine-t-il? Pour répéter ici une inconsciente parole du maire de Falardeau: "Il n'y a pas de problème à Falardeau". Moi j'ajoute: "Quand on a réussi à se faire endormir, on a vraiment plus de problèmes!"

Qu'on n'attende surtout pas du conseil municipal de Falardeau des solutions miracles. Depuis que Scierie Mont Valin est fermée, qu'a-t-il fait? Il y a deux saisons que la Scierie Price ferme ses portes. Que fait-il? Oui, il fait quelque chose de grand. Il nous a offert un divertissement grandiose, "une patinoire couverte", pour nous permettre de nous bien divertir avant de mourir! Les inconscients que nous sommes, nous avons encore une fois accepté ce tranquillisant pour oublier demain, ce demain où il nous faudra encore vivre même morts!

Et si tout à coup, on décidait énergiquement de revivre collectivement?

Quand je vois la Scierie Mont Valin et la Scierie Price fermées et que je vois la patinoire couverte ouverte, bâtisse contre bâ-

tisse les unes représentaient la santé économique, l'avenir et la fierté de Falardeau, l'autre représente quoi au juste? Si ce n'est qu'elle a été érigée par une population de chômeurs qui devront en acquitter la note et qui ne sait pas si demain, il y aura du pain sur leur table.

S'il n'y a pas de problèmes à voir agoniser normalement un petit peuple (celui de Falardeau), qui se trouve bien dans la chaleur temporaire de sa demeure

qui se trouve riche, passagèrement, de prestations de chômage, de P.I.L., ou de bien-être social, qui ne s'inquiète pas de laisser les autorités le regarder mourir lentement, sans mot dire, et qui, s'il ouvre la porte de l'avenir n'y voit que du noir, grands dieux, qui sommes-nous, et que sommes-nous devenus, nous de Falardeau?

Solange Beaulieu, 120, Larouche, Falardeau.

Le 4 janvier 1977.

BILLET

Ces hommes ont un bel avenir!

Après une enquête qui n'a rien d'approfondie, Le Quotidien a pu percer quelque peu le secret qui entoure la stratégie des hommes publics de la région pour la prochaine année. L'année 1976 a été particulièrement fertile en événements, rebondissements, soubresauts, etc. Il ne faudra pas se surprendre, donc, si plusieurs personnalités régionales ajustent leur tir, et que d'autres changent tout simplement leur fusil d'épaule.

Voici d'ailleurs un échantillon de ce qui pourrait survenir. On ne le sait jamais...

Gérald Harvey: il envisageait d'offrir ses services comme comptable, à une compagnie qui fabrique des harnais de chevaux. En aluminium bien sûr...

Thomas-Eugène Simard: il a été approché par la NASA pour prendre en charge un nouveau département: l'aide aux planètes en voie de sous-développement. Ce nouveau service n'entrera pas en opération immédiatement, car la NASA n'exploitera pas les dites planètes avant quelques décennies. En attendant, on installera les quartiers du service "dans la lune"...

Francis Dufour: il divulguera le projet qu'il caresse depuis longtemps: l'indépendance de Jonquière, l'instauration d'une république et la création d'un marché commun avec Chicoutimi. M. Dufour compte sur sa personnalité et la majorité numérique de son royaume pour en arriver à assimiler la ville Chicoutimi.

Henri Girard: il divulguera le projet qu'il caresse depuis longtemps: l'indépendance de Chicoutimi, l'instauration d'une république et la création d'un marché commun avec Jonquière. M. Girard compte sur sa personnalité et la vigueur naturelle de son royaume pour en arriver à assimiler Jonquière.

Marc-André Bédard: il tentera de convaincre les maires Girard et Dufour de la nécessité de l'indépendance régionale et d'une association avec le reste du Québec, qui lui, fera de même avec le Canada. Au préalable, M. Bédard veut en toute justice réformer le Code des civilités et rétablir la primauté de Lévesque sur l'ETAT (Empire des tyrans, de l'abaissement et de la tricherie).

Hervé Tremblay: il entreprendrait un voyage d'études au siège social du Marché commun pour se familiariser avec le langage qu'utilisent les diplomates européens lorsqu'ils envoient se faire "f..." un collègue, sans pour autant provoquer de schisme au sein de la communauté.

Laurier Simard: en raison de l'implantation prochaine d'une aluminerie dans SA ville, et pour mettre un terme aux velléités expansionnistes des régions périphériques, il se propose d'établir des relations diplomatiques avec son homologue "Alumine Dada". Seul gaulliste en terre québécoise, M. Simard utilise souvent le slogan "Vive La Baie libre" pour mieux assurer sa domination régionale. L'unité dans la diversité et la division pour un meilleur règne.

Mgr Roch Pedneault: il étudie soigneusement la conjoncture sud-américaine, où l'Eglise latine s'implique de plus en plus dans les problèmes qui secouent la société. Il songerait conséquemment à faire inclure dans le rapport de la commission qui porte son nom, une recommandation: laisser pourrir le climat socio-économique régional pour assurer à l'Eglise régionale une meilleure crédibilité et un impact plus grand dans son enseignement.

Marcel Lessard: il quitterait la scène politique fédérale pour se lancer dans l'arène provinciale afin de montrer aux Québécois les avantages du fédéralisme. A l'instar de son prédécesseur au MEER, Jean Marchand, il attend toutefois d'être muté à un autre ministère pour s'exécuter. On croit qu'il hériterait prochainement du ministère des Anciens combattants.

Laval Gagnon

OPINION DES AUTRES

Les apprentis-sorciers de l'ère moderne

Le "New York Times" a récemment publié, sous la plume de Kevin Cooney, la critique du dernier livre de Leonard Silk: *The Economists* (Les économistes). J'espère pour les francophones qui ne lisent pas l'anglais, que ce livre sera rapidement traduit car ce qu'en dit Cooney est extrêmement alléchant.

D'après ce critique donc, "The Economists" est un livre qui permet de mieux comprendre ces mystérieux personnages à qui l'on fait appel chaque fois que les choses vont mal ou plutôt, chaque fois que les choses ne vont pas comme l'on voudrait.

Cooney nous fait remarquer que lorsque les économistes descendent de leurs hauteurs académiques pour nous aider à y voir clair au milieu des fluctuations économiques, ils ont le génie d'offrir chacun une solution diamétralement opposée. Ces divergences d'opinion et les différentes idéologies de nos "maîtres en économie" sont, paraît-il fort bien expliquées par Silk à travers le portrait de cinq des plus grands économistes du monde occidental:

Samuelson, Freidman, Galbraith, Leontief et Boulding.

Cooney estime que les cas des deux hommes les moins connus de ce groupe — Vassili Leontief et Kenneth E. Boulding — sont les plus intéressants car leur approche d'un même problème est totalement différente; il ajoute que cela nous donne une idée des choix que les économistes devront prendre à l'avenir.

Il est important de relever cette phrase au passage car Cooney, qui est considéré comme un grand journaliste économiste aux Etats-Unis, insinue par là que les économistes sont responsables des grandes décisions qui marquent le cours de notre histoire économique. Sans aller jusque-là, je lui donne raison quand il dit que les économistes ont une grande influence sur les décisions économiques que prennent quotidiennement les politiciens et les hommes d'affaires.

On entend souvent dire que tous les maux dont souffrent actuellement les Etats-Unis sont la faute des mauvais conseils prodigués aux

présidents des Etats-Unis par leurs conseillers économiques successeurs.

Pourtant, cette discipline est relativement récente comparée à la médecine ou à l'ingénierie.

Il est bien difficile d'ajouter foi à une "science" qui génère des "penseurs" de vues aussi divergentes. Comme le dit Cooney, les théories du Dr Leontief sont essentiellement pragmatiques et résultent d'observations personnelles tandis que celles de Kenneth Boulding s'appuient sur la foi en Dieu et la perfectibilité de l'homme.

Tant que la science économique et ses illustres représentants n'auront pas fait la preuve de leur sérieux, sinon de l'infailibilité de leur raisonnement, il faut absolument leur retirer l'auréole et le mystère qui les entourent et permettre à un plus grand nombre de personnes le privilège de décider de priorités nationales nécessaires pour le développement cohérent de ce pays.

John R. Hutchinson, "CSL", Montréal.

Arvida a déjà assez de "trous"

A propos du Foyer des loisirs d'Arvida, je me demande ce que MM. Lionel Salesse et Bernard Gagné ont à dire à propos d'une réparation de ce centre. Il est plus important de le rebâtir que de faire des réparations comme ils l'ont dit à la télévision, le 22 décembre dernier.

Qu'ils viennent le voir avant de dire ce qu'ils ont dit. Je vois qu'ils sont comme moi, qu'ils ont été élevés dans la ville de Kénogami et qu'il n'y avait rien à faire à part que de s'ennuyer.

Et dire qu'ils osent prétendre que ça fait des années que c'était mal administré et que cela était de la faute de M. Francis Dufour. Ils auraient dû venir prendre sa place et voir s'ils auraient fait mieux.

M. Gagné désire quatre "arenas de poche". Je ne

suis pas contre qu'il s'en construise à Saint-Jean-Eudes. Au centre d'Arvida, c'est un édifice neuf "grand format" qu'il nous faut. MM. Salesse et Gagné ont dit que c'était mieux de débâter le foyer... A nous la parole, chers contribuables!

Voyez-vous ce grand trou de plus, avec le départ du magasin Steinberg et de La Baie et après, qu'est-ce qui va nous rester et qu'est-ce qui va payer le million de Jonquière? C'est tout le monde. Moi, je trouve que c'est pas pire avoir trois millions à payer qu'un million. Nous ici à Arvida, on paie trois fois plus cher qu'avant et nous n'avons rien du tout, je me demande qui peut me répondre, j'en serais ravie...

Mme Raymond Tremblay, 583, rue Hunt, Arvida.

Le 23 décembre 1976.

La nuit de Noël est enchantée

Je regarde cette belle nuit de Noël toute blanche et je voudrais bien la garder dans ma mémoire longtemps.

Comment faire vraiment? Alors, j'ai essayé de la dessiner sur une carte blanche.

Me faire une belle carte de Noël. J'étais assise dehors avec une grande carte dans mes mains. J'attendais. J'avais bien l'inspiration, mais la dessiner, c'était autre chose. Je ne suis pas artiste. Je regardais le firmament et toutes ces étoiles qui brillaient. Quand, tout à coup, l'une

d'elles s'est mis à descendre, j'ai cru voir une étoile filante. Mais non, elle a continué de descendre et est venue se déposer sur ma carte blanche. Avec une de ses pointes, elle a écrit en lettre d'argent:

Il est né le Divin Enfant. Joyeux Noël, Bonne Année, soyez heureux! Ensuite elle s'est déposée comme par enchantement sur le coin de ma carte. Rêve d'autant que j'aurais dans la mémoire longtemps!

Marie Danis, 215, Faraday, Arvida. Le 29 décembre 1976.

Lévesque à New York:

Pas de muraille de Chine

En juin 1966, M. Daniel Johnson prenait le pouvoir en proclamant: égalité ou indépendance. Peu après, il se rendait à Ottawa réclamer les fameux 100-100-100, soit la totalité de l'impôt sur le revenu des particuliers, des sociétés et des successions. Ces revendications fracassantes de même qu'un climat social instable inquiétaient au plus haut point les



GILLES LESAGE
(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimedia)

grands financiers et les investisseurs, surtout Américains bien sûr.

À l'automne 1967, en voyage de repos à Hawaï, le premier ministre devait se résoudre à publier en exclusivité dans La Presse, à l'instigation de M. Paul Desmarais, une déclaration rassurante et restée célèbre: Le Québec n'a pas l'intention d'ériger de muraille de Chine autour de ses frontières, disait-il en substance.

Cet épisode, fort révélateur, revient en mémoire au moment où le nouveau premier ministre, dans le calme d'une retraite inconnue, met la dernière main à sa première incursion majeure hors du Québec depuis le 15 novembre: New York, le mardi 25 janvier. Cette démarche mérite la plus vive attention dans l'entourage du chef du gouvernement, et avec raison, car elle est capitale.

Bien sûr, M. René Lévesque s'est déjà rendu à Ottawa, à la mi-décembre, mais la conférence des premiers ministres sur le renouvellement des accords fiscaux quinquennaux, prévue depuis belle lurette, n'avait certes pas l'impact du prochain pèlerinage du leader souverainiste dans la mecque de la haute finance.

À dessein, M. Lévesque a retardé quelque peu cette prise de contact, de façon que les milieux financiers aient le temps d'évaluer le nouveau gouvernement et le style des hommes qui le forment. Il estime que les grands hommes d'affaires ont surtout besoin d'être rassurés sur l'intégrité et l'efficacité administrative, de même que sur le climat social. Il est également d'avis que les financiers ne sont pas tellement inquiets de la présumée incertitude politique qui peut flotter jusqu'au référendum sur l'indépendance.

M. Lévesque a partiellement raison, car les financiers ne sont pas différents des citoyens ordinaires: ils veulent savoir comment le nouveau gouvernement s'en tirera avec un déficit d'un milliard et avec un climat social à tout le moins turbulent.

A ce jour, le gouvernement péquiste, qui n'a pas encore complété le tour du jardin entroussillé, n'a pas posé de gestes aptes à lui mettre à dos les détenteurs des cordons de la bourse. Il y a bien eu quelques grognements à la hausse du salaire minimum qui vient d'être porté à \$3 l'heure, mais cette mesure frappe surtout les petites entreprises.

Avec un taux de chômage record, une inflation qui continue d'être menaçante et une croissance économique plus que modérée, le gouvernement québécois, qui ne détient pas tous les leviers de commande, n'a vraiment pas les moyens de brusquer les choses. S'il veut réaliser son ambitieux programme politique, social et culturel, il lui faudra de l'argent, beaucoup d'argent, et il devra mettre la sourdine sur les réformes économiques d'envergure. Que cela plaise ou non, c'est le "réalisme" prôné par M. Rodrigue Tremblay qui devra prévaloir, au détriment des "radicaux" et de leur impatience d'entreprendre des réformes spectaculaires, telle la nationalisation de l'industrie de l'amiante.

Il y a un exemple récent et passé presque inaperçu en bonne partie pour sauvegarder le bon crédit de la ville de Montréal par le truchement de la célèbre mode Moody's — le nouveau gouvernement a dû imposer à la métropole des obligations et des contraintes que MM. Bourassa et Goldbloom n'avaient pas eu le courage d'adopter.

Les socialistes peuvent crier à la trahison, mais les marchés financiers ont des exigences qui n'ont

rien à voir avec celles du coeur. Et qui sont même parfois aux antipodes.

C'est peut-être dommage. Non seulement M. Lévesque devra assurer l'aréopage financier new-yorkais, démontrer qu'il peut assainir les finances publiques, réaliser son programme sans bouleversements majeurs mais, il devra prouver en plus que le Québec continuera de faire face à ses obligations. Et elles sont plus grandes que ses moyens. Et comme un individu qui dépense plus qu'il ne gagne, le Québec devra continuer d'emprunter à New York, en Allemagne de l'Ouest, au Japon. Et comme tout prêteur, les financiers veulent un bon rendement. Le plus élevé possible.

Qu'on le veuille ou non, l'ombre de M. Johnson et de sa déclaration d'Hawaï planent sur le périple de M. Lévesque dans la métropole américaine. Les conditions historiques et la conjoncture ne sont pas les mêmes, certes, mais aujourd'hui comme il y a dix ans, le capital exigera des garanties concrètes. Et d'autant plus fortes que les visées social-démocrates et indépendantistes suscitent à tout le moins des réserves, de l'inquiétude et de la nervosité.

Mais M. Lévesque a promis de ne pas poser de gestes brusques et, n'en déplaise aux radicaux, c'est un homme de parole, ainsi que l'a souligné le New York Times, dès le 16 novembre.

Fasse le ciel que la haute finance n'exige pas qu'il se mette à genoux pour trouver grâce auprès des dieux de la mecque...

Estimations utopiques des revenus de Loto-Canada

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a qualifié, mercredi, de "rêve en couleurs" les estimations voulant que les revenus de Loto-Canada atteignent entre \$300 et \$350 millions et aident à combler en grande partie le déficit olympique de \$1 milliard.

M. Parizeau a commenté ainsi la publication des revenus découverts du premier des 13 tirages de Loto-Canada, qui, si la tendance se poursuit, pourraient ne rapporter que quelque \$185 millions d'ici à 1979.

À Ottawa, les responsables de la loterie sont d'avis qu'il est encore possible de voir le nombre de billets vendus à \$10 pièce grimper à 7,5 millions au cours des prochains tirages. D'ailleurs, ils vont même jusqu'à qualifier de "succès phénoménal" le premier tirage, et ce malgré que 1,5 million de billets n'aient pas trouvé preneur.

À la suite du tirage du 5 décembre, la régie des installations olympiques a reçu la somme de \$14,22 millions.

L'ancien ministre des Finances, M. Raymond Garneau, avait annoncé lors de la présentation de son budget au prin-

Tricofil en difficulté

MONTREAL (Selon la PC) — Le gouvernement du Québec s'engage à fond dans l'affaire Tricofil pour sauver l'entreprise d'une faillite considérée, hier encore, comme inévitable.

L'entreprise autogérée de Saint-Jérôme en est en effet au bout de son rouleau: sans fonds de roulement et sans capital-actions, elle a tout juste assez de matières premières pour faire fonctionner la moitié de l'usine jusqu'à la fin de la semaine.

À partir du lundi 10 janvier, elle devra se résoudre à licencier une grande partie de son personnel. Un avis en ce sens a d'ailleurs été donné au début de la semaine au ministre du Travail.

Le ministre des Consommateurs, Compagnies et Institutions financières, Mme Lise Payette, devait confirmer, hier soir, qu'"il n'est absolument pas question que le gouvernement du Québec abandonne Tricofil."

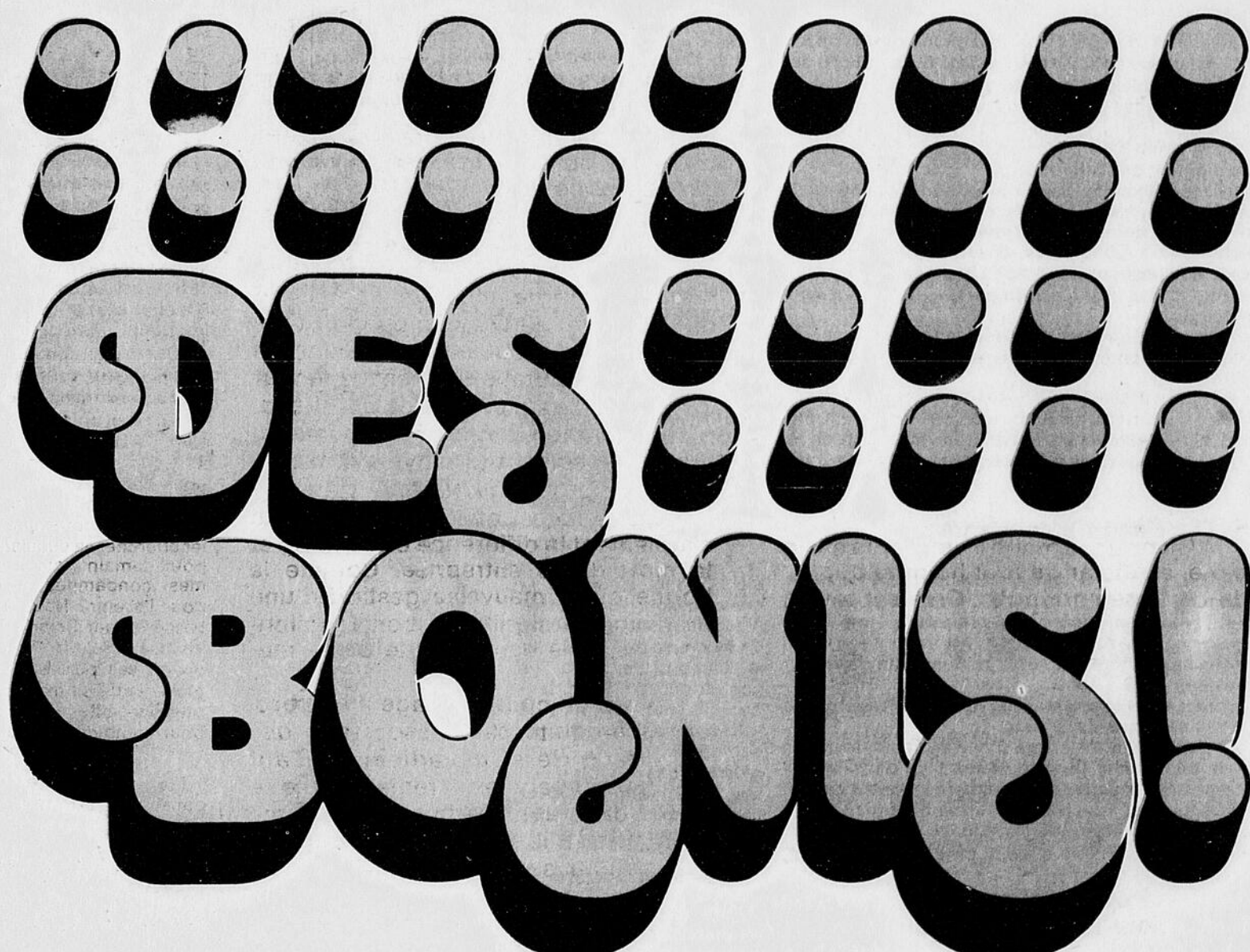
temps dernier qu'il s'attendait à des revenus de \$350 millions provenant de la loterie fédérale qui a succédé à la Loterie olympique.

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, avait estimé à l'époque que les revenus de la loterie se monteraient à \$300 millions, ce qui, selon lui, était un chiffre plus réaliste.

Si une croissance des revenus ne se matérialise pas au cours des prochains tirages, le revenu total des 13 tirages — qui devraient avoir lieu quatre fois par année — totalisera \$184,85 millions, bien en deçà des deux estimations.

"Vous comprendrez maintenant pourquoi nous avons jugé bon de demander des garanties", a dit M. Parizeau.

La requête présentée par le gouvernement du Québec et demandant des garanties au gouvernement fédéral sur les revenus de la loterie avait été rejetée par le ministre des Finances Donald Macdonald à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances tenue en décembre.



20 PRIX SPÉCIAUX DE \$100,000

ET

10 PRIX SPÉCIAUX DE \$25,000

ont été ajoutés
au 2e tirage

12 \$1 Million & jusqu'à 150,000 prix offerts

Vingt prix spéciaux de \$100,000 et dix prix spéciaux de \$25,000 ont été ajoutés au deuxième tirage de Loto Canada. Il n'y a qu'une seule série dans le deuxième tirage de Loto Canada et on vous offre maintenant 12 grands prix de \$1 Million, 28 de \$100,000 et 10 de \$25,000 chacun. Tous les grands prix et les prix spéciaux seront attribués!

Achetez vos billets, dès maintenant, dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiducie, certaines caisses d'économie et chez nos détaillants partout au Canada. Vos chances de gagner sont meilleures que jamais auparavant!



Loto Canada

Sears

Une variété de couleurs
avec nos
beaux arrière-plans.



Un portrait 8 x 10 en couleur.

Tous les âges,
sont bienvenus!

.99 PLUS .50

FRAIS DE
MANUTENTION
PAR PORTRAIT

PREMIER SUJET
DANS UN PORTRAIT

Groupes de familles bienvenus! Amenez toute la famille — nos arrière-plans sont parfaits pour portraits de familles, grands-parents et couples. Vous pouvez maintenant embellir tous vos portraits avec notre belle collection d'arrière-plans — une chambre d'enfant qui est parfaite pour les petits, nos scènes de printemps et d'automne pour enfants et adultes également. Notre toile traditionnelle est toujours disponible. Rendez-vous non nécessaire. Une offre par personne, deux par famille. \$1.25 pour chaque personne supplémentaire dans un groupe. Achat de portraits additionnels facultatifs à prix raisonnables, comme \$11.95 pour un 8 x 10.

Sears

HEURES DU PHOTOGRAPHE:
MARDI, MERCREDI: 9H15 - 17H30
JEUDI, VENDREDI: 9H15 - 20H00
SAMEDI: 9H00 - 16H00

Une possibilité

Les questions du référendum devront être soumises à l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale pourrait être consultée sur le libellé des questions au cas d'un éventuel référendum sur l'indépendance du Québec.

C'est en tout cas ce qu'il faut retenir d'un projet de loi — le projet de loi 55 — déposé et voté en première lecture lors de la quatrième session de la 28^{ème} législature en octobre 1969, sous le gouvernement du premier ministre unioniste, M. Jean-Jacques Bertrand.

Ce projet de loi, parrainé par l'ancien premier ministre unioniste lui-même, n'avait franchi à l'Assemblée nationale que l'étape de la première lecture, le 9 octobre 1969. Il avait été par la suite référé à la Commission des affaires constitutionnelles pour un examen détaillé.

Le projet de loi 55 (1969) n'a évidemment pas force de loi, n'ayant pas été approuvé définitivement et n'ayant pas reçu la sanction royale.

Aussi, le gouvernement péquiste ne sera-t-il aucunement lié par ce projet de législation. On croit cependant à Québec que ses légistes devront s'y référer pour l'essentiel lorsque viendra le temps de préparer la consultation populaire que le Parti québécois, au cours de la dernière campagne électorale, s'est engagé à tenir sur les relations du Québec avec le reste du Canada.

Les dispositions

Des notes explicatives accompagnant le projet de loi Bertrand apparu en 1969, il ressort que "le texte des questions posées aux électeurs doit d'abord être approuvé par l'Assemblée nationale".

Le texte du projet de loi 55 prévoit par ailleurs que c'est au lieutenant-gouverneur-en-conseil, c'est-à-dire, le conseil des ministres, qu'il appartient de décréter la date du référendum dès que le texte des questions a été voté

par l'Assemblée nationale.

Enfin, le texte proposé par l'ancien premier ministre unioniste précise que non seulement l'Assemblée nationale doit prescrire elle-même le contenu des questions posées à l'électeur, mais encore doit-elle établir l'ordre dans lequel elles lui seront adressées.

D'autre part, le projet Bertrand prévoit que la tenue d'un référendum doit être régie, à quelques différences près, par les règles qui gouvernent la tenue d'élections générales.

Selon le projet, les différences entre la tenue d'une élection générale et celle d'un référendum sont les suivantes:

— les prescriptions de la loi, relatives aux dépenses électorales ne s'appliquent pas au cas de référendum.

— Bien que le projet de loi permette une nouvelle addition des votes ou un nouveau dépouillement, il ne peut être question d'un nouveau scrutin au cas de référendum et le président d'élections ne jouit pas de ce droit qu'on appelle le vote prépondérant.

— Enfin, la tenue du référendum n'est pas assujettie aux dispositions de la loi sur les contestations d'élections.

Pour le reste, les dispositions de la loi électorale — désignée alors sous le nom de Loi des élections et des référendums — s'appliquent "mutatis mutandis", le bulletin de vote contenant au lieu des noms des candidats, les questions qui sont posées à l'électeur, dans la tenue et dans l'ordre prescrits par l'Assemblée nationale.

Evidemment, au cas de référendum, les candidats sont remplacés aux fins de recevoir les copies, les listes électorales et divers avis et documents requis par la loi,

par des délégués nommés par les chefs de partis politiques reconnus. Il en est de même lorsqu'il s'agit de désigner les représentants qui se tiennent dans les bureaux de scrutin pendant la durée de la votation.

Des opinions

Au cours d'une séance de la Commission parlementaire des affaires constitutionnelles réunie le 27 novembre 1969, plusieurs avis avaient été exprimés par des parlementaires anciens et d'autres encore en poste sur le principe même du référendum et sur l'usage qu'on peut en faire en regard d'un éventuel projet d'indépendance du Québec.

Ainsi, l'actuel député péquiste de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, qui représentait alors la même circonscription sous une étiquette indépendante après avoir siégé sous la bannière de l'Union nationale, avait lui-même manifesté certaines réticences à l'égard de la tenue d'un référendum.

On avait alors été témoin de l'échange entre M. Proulx et le premier ministre, M. Bertrand:

— "Je pense que le député de Saint-Jean, à moins que je ne me trompe, observait M. Bertrand, s'était opposé à la tenue d'un référendum (sur l'indépendance), prétendant que c'est un droit trop fondamental pour le soumettre au peuple. Est-ce que le député peut clarifier?"

— "C'est un sujet extrêmement difficile, a répliqué M. Proulx, et on ne peut soumettre cela à un référendum. Cela donne une toute autre façon de faire une élection tout simplement."

Participant lui-même au débat en Commission parlementaire, l'actuel premier ministre M. René Lévesque, alors député indépendant de Laurier, s'interrogeait lui aussi sur l'utilité du référendum:

"Sommes-nous mûrs pour cela et est-ce que vraiment le processus est aussi bon que d'instinct, on l'imagine? En tout cas, notait M. Lévesque, cela vaut la peine d'y réfléchir parce qu'il y a l'air d'avoir autant de questions qu'il y a de réponses."

Les libéraux

De son côté, M. Jean-Claude Rivest, qui comparait devant la commission pour le compte du Parti libéral auprès duquel il agissait comme chercheur, y est allé d'une longue intervention au cours de laquelle il a fourni des explications très détaillées sur la notion de référendum, sa nature et ses mécanismes.

M. Rivest, qui agit maintenant comme chef de cabinet du chef de l'Opposition officielle, Me Gérard-D. Lévesque, après avoir servi au cours des six dernières années comme secrétaire particulier du premier ministre, M. Robert Bourassa, a émis l'opinion que l'Assemblée nationale du Québec a le pouvoir de poser à l'électeur, au cours d'un référendum, une question sur l'indépendance du Québec.

"Sur le plan constitutionnel, a déclaré M. Rivest, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher la législature provinciale de poser cette question."

Montréal perd sept congrès importants

MONTREAL (PC) — Sept congrès importants d'associations américaines, qui devaient se tenir à Montréal, ont été annulés depuis quelques jours, faisant perdre directement \$7.5 millions à la métropole canadienne.

C'est ce que révèle mercredi le quotidien La Presse qui affirme que cette hémorragie a été provoquée par une nouvelle loi américaine, entrée en vigueur le premier janvier, qui vise à rapatrier aux États-Unis les congrès d'associations.

Proposée par le président Gerald Ford en novembre dernier, cette loi limite les possibilités de déduire de l'impôt les frais de congrès d'associations tenus à l'extérieur des États-Unis. Les réunions de compagnies, les expositions, les voyages offerts aux meilleurs vendeurs, etc., ne sont heureusement pas touchés par cette législation.

Selon M. Phil O'Brien, promoteur du Centre mondial du Commerce de Montréal, l'industrie touristique de la région métropolitaine subit, du fait de cette loi, un coup dur, comme les autres villes canadiennes d'ailleurs.

Il est impossible d'évaluer pour l'instant les sommes exactes que perdront Montréal et les autres villes canadiennes, mais on espère que Québec et Ottawa prendront une décision rapide pour contrer l'action de Washington.

Le vice-président de l'Office des congrès et des visiteurs du Grand-Montréal Inc., M. Fernand Roberge, a rappelé que la totalité des congrès aux USA représentent \$8 milliards par année, dont \$3 milliards pour les congrès d'associations.

M. Roberge, qui est aussi directeur général de l'hôtel Bonaventure, a révélé que quatre congrès d'associations ont été annulés à cet endroit. Selon lui, plusieurs autres réunions du genre ont aussi été annulées dans les autres hôtels montréalais.

Le directeur général de l'hôtel Ritz-Carlton, M. Fred Laubi, a déclaré qu'il est touché par les annulations dans d'autres hôtels de la ville.

A l'hôtel Reine-Elizabeth, le directeur Louis Finamore a déjà compté quatre annulations, dont l'une affecte aussi le Bonaventure.

Le congrès le moins important, celui de la Wise Food Products Association, devait amener à Montréal 150 personnes en mai prochain.

Celui de l'American Newspaper Publishers Association représentait toutefois la location de 6,400 chambres-jours pour les hôteliers montréalais en mai 1978.

Le congrès de la Federation of Society of Coating Technology aurait procuré à Montréal 3,000 visiteurs pour 6,000 chambres-jours en octobre 1979.

Le plus important totalisait 3,500 personnes pour 10,500 chambres-jours. Il s'agit du congrès de la Mortgage Bankers Association of America, qui devait se dérouler en octobre 1979 et qui devait verser dans les coffres de la métropole près de \$500,000, uniquement pour les chambres. Ces seuls congressistes auraient dépensé en plus environ \$2 millions.

QUEBEC EN BREF

Ecrasement d'avion

SAINT-FOY (PC) — Deux personnes ont survécu, hier, à l'écrasement d'un petit avion à l'aéroport de Sainte-Foy en banlieue de Québec.

Les deux jeunes gens, Jean-Guy Leclerc, âgé de 31 ans, et son frère Mario, âgé de 21 ans, voyageaient à bord d'un petit appareil de type Cessna 150 qui aurait raté la piste au moment de l'atterrissage.

Le pilote, l'aîné des deux frères, aurait connu quelques difficultés au moment du décollage même de l'appareil vers 14h40 et, après avoir survolé la région de Portneuf à une altitude de 1,500 pieds, il aurait lancé un appel d'urgence aux responsables de la tour de contrôle 30 minutes au moins avant d'entreprendre la manoeuvre d'atterrissage.

Leclerc qui, au moment de l'accident avait à son crédit quelque 120 heures de vol, aurait posé son appareil hors piste.

Le Cessna a alors été renversé et ses occupants sont demeurés à l'intérieur jusqu'au moment où ils ont été secourus par le personnel de l'aéroport qui avait eu le temps de prendre des mesures d'urgence au cas d'explosion.

Beaupré condamné

QUEBEC (PC) — Rodrigue Beaupré, 39 ans, de Charlesbourg, a été condamné à cinq mois de prison, mercredi, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de complicité relativement à l'évasion de son frère, Yvan, survenue le 13 mars 1976, au Centre de détention d'Orsainville.

La sentence a été prononcée par le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix.

Yvan Beaupré, qui a écopé d'une peine minimum de 20 ans de pénitencier pour le meurtre de deux jeunes Québécois, s'était évadé en empruntant l'identité de son frère Rodrigue, qui venait d'obtenir sa libération après avoir été incarcéré pour une offense mineure.

Il fut repris trois mois et demi plus tard à Montréal.

Pots de chambre pour les prisonniers

MONTREAL (PC) — Seize prisonniers récemment transférés à nouveau à la prison à sécurité maximale de Laval auront à se servir de pots de chambre plutôt que des ordinaires cabinets de leurs cellules, a annoncé le directeur de l'institution, M. André Lemarier.

Les prisonniers, qui séjournaient dans un établissement voisin depuis la révolte survenue en septembre dernier, se servaient de pots de chambre parce que les cellules remises en état et disposant de toilettes doivent être inspectées par les autorités fédérales avant de pouvoir être utilisées, a déclaré, mardi, M. Lemarier.

La décision de rapatrier les prisonniers à Laval avant que les cellules soient tout à fait prêtes à les recevoir, a été prise selon lui par la direction pénitentiaire régionale du Québec.

M. Lemarier a précisé que les gardes vidaient régulièrement les pots et que les prisonniers avaient droit à un moment d'exercice chaque jour.

Bien que les prisonniers ne se soient pas plaints de cette situation, il lui semble que la décision de les installer à nouveau à Laval était prématurée. "Je ne pense pas que nous soyons vraiment équipés pour les accueillir", a-t-il commenté.

Subvention au Carnaval

QUEBEC (PC) — Les promoteurs du Carnaval d'hiver de Québec n'ont pas encore touché la première tranche d'une subvention de \$225,000 qui leur avait été promise par l'ancien ministre libéral des finances et député de Jean-Talon, M. Raymond Garneau.

C'est ce qu'a indiqué hier, le président du Carnaval, M. André Tranchemontagne, qui a précisé qu'à trois semaines du début de ses activités, l'organisation avait épuisé son crédit.

M. Tranchemontagne a par ailleurs déclaré qu'il compte avoir sous peu des entretiens avec le nouveau ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, auquel il entend exposer les besoins et les modes de fonctionnement du Carnaval.

Chiens morts de faim

QUEBEC (PC) — Les représentants de la Société protectrice des animaux (SPA), à Québec, ont découvert 11 chiens morts de faim et de soif, mardi soir, à Lac Saint-Charles, petite localité située à une dizaine de milles au nord de Québec.

Les cadavres gelés ont été trouvés dans un vieux hangar utilisé comme chenil par un citoyen de l'endroit qui a expliqué qu'il achetait des chiens pour les revendre à l'Université Laval, où ils sont soumis à des expériences en laboratoire ou disséqués.

Un porte-parole de la SPA, M. Maurice Simard, chef-inspecteur, a déclaré, mercredi, qu'il poursuivait son enquête et n'a pas écarté la possibilité que des accusations soient portées contre le propriétaire du chenil, dont l'identité n'a pas été révélée.

Sortie en règle des Gens de l'air

MONTREAL (PC) —

L'Association des Gens de l'air du Québec (AGAQ) accuse le ministère fédéral des Transports "de vouloir nous forcer la main, de nous tirer le tapis sous les pieds, de nous faire porter l'odieux de la situation, de nous déprécier aux yeux du public et de semer la division au sein de nos membres".

C'est de cette façon plutôt acerbe que les Gens de l'air ont accueilli la demande du ministère, aux contrôleurs et pilotes québécois, de participer aux expériences de simulation de vol en français, dans le cadre de la commission d'enquête sur le bilinguisme dans les communications aériennes.

A son refus, le président de l'AGAQ, M. Roger Demers, donne toujours la même raison: le ministère n'a donné aucune preuve de sa capacité d'appliquer le bilinguisme dans les communications aériennes. Il met toujours la même condition à son acceptation: que le bilinguisme dans les vols à vue soit institutionnalisé dans les aéroports de Mirabel, Saint-Hubert et Dorval.

Intentions fédérales

Lors d'une conférence de presse tenue mardi, les administrateurs du programme de simulation électronique de Transport Canada, MM. Pierre Proulx, Walter McLeich et André Dumas, ont exprimé l'intention de demander directement et individuellement à des contrôleurs québécois de participer aux expériences de simulation, au cours des prochains jours, si l'AGAQ ne manifeste pas de bonne volonté.

C'est la troisième fois que le gouvernement réclame la collaboration des Gens de l'air. Les deux fois précédentes, il l'a toutefois fait discrètement, en évitant de rendre l'invitation publique.

M. Demers compte encore une fois demander à ses membres de ne pas se présenter.

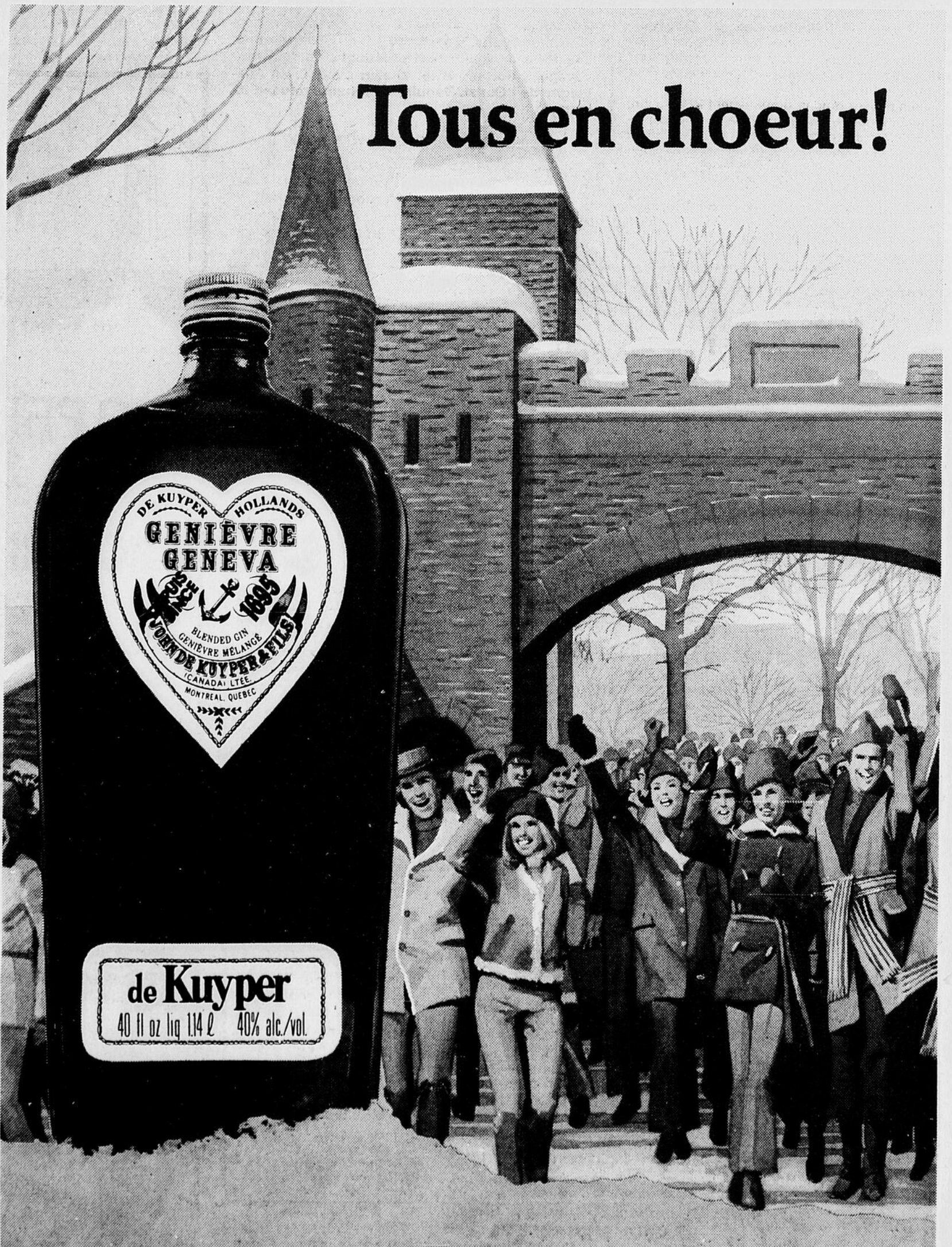
"Les fonctionnaires du gouvernement ont essuyé un refus les deux premières fois. Je ne vois pas pourquoi ce serait différent maintenant", a déclaré M. Demers.

Les ministères des Transports justifie sa nouvelle demande par le fait qu'il prétend avoir satisfait à certaines des conditions de l'AGAQ pour participer à l'enquête, entre autres celles concernant l'accréditation syndicale et l'accroissement de l'espace aérien confié au Québec.

Volonté

Mais, selon M. Demers, rien dans tout cela n'indique la volonté du gouvernement d'appliquer le bilinguisme dans les communications aériennes.

"En répondant à certaines de nos demandes importantes, M. Otto Lang n'a pas rempli les conditions



Tous en chœur!

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ELEVEURS DE MOUTONS

M. Jacques Maltais, un éleveur de moutons de Saint-Coeur-de-Marie, était nommé vice-président de la Fédération ovine du Québec, laquelle regroupe toutes les associations régionales d'éleveurs de moutons au Québec et qui tenait son assemblée générale annuelle le 18 décembre dernier.

CERCLES DE FERMIERES

Il y aura des journées d'information à l'intention des membres des Cercles de Fermières de chaque secteur, aux dates et endroits suivants: le mardi 11 janvier, au sous-sol de la sacristie Saint-Alphonse de Bagotville (Mme Marie Lavoie, responsable du secteur); le mercredi 12 janvier, au sous-sol de l'église Saint-Pierre d'Alma (Mme Pierrette Maltais, responsable); le vendredi 14 janvier, à l'école des Saints-Anges, au 425, Saint-Dominique, à Jonquière (Mme Pauline Côté, responsable). Ces journées se tiendront de 10h00 à 16h00 et toutes les dames intéressées y sont bienvenues.

PUERTO RICO

Tout comme les Québécois sont fiers de leur langue, les Puerto Ricains sont très sensibles à l'appellation de leur île, "PUERTO RICO".

En Amérique du Nord, depuis de nombreuses années, on a déformé le mot "PUERTO" pour celui de "porto". Cette déformation découle du fait que les Américains ont toujours eu de la difficulté à bien prononcer le mot "PUERTO".

Puerto Rico veut dire en français "Port Riche" alors que le mot "porto" désigne habituellement un vin portugais.

Les dirigeants puertoricains ont donc lancé une vaste campagne afin d'informer la population à cet effet et demande aux Québécois de faire un tout petit effort afin de bien prononcer le nom de "PUERTO RICO" et bannir le mot porto.

VOS DROITS

Négligence criminelle

La boisson au volant peut mener très loin; une personne ivre au volant qui cause la mort d'une personne peut être trouvée coupable de négligence criminelle et ainsi risquer une période d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à la perpétuité.

Un bon conseil: ne conduisez jamais dans cet état. Par contre, si vous faites face à une accusation de facultés affaiblies au volant, même si ça peut vous sembler banal, consultez votre avocat, ça peut vous être fort utile.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'Aide juridique et celle contenant les textes de "La minute juridique" en écrivant au: Service de l'information, Commission des services juridiques, 2, complexe Desjardins, Tour de l'Est, No. 1404, C.P. 123, Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques).



DES HEUREUX

Les enfants du secteur d'Arvida, qui se sont rendus en la salle des Chevaliers de Colomb de la place, en ont eu pour leur argent, à l'occasion de Noël. Nous apercevons le député du comté de La-pointe aux Communes, M. Gilles Marceau, qui semble supplier le Père Noël, personnifié par M. Jean-Claude Letarte, député du district numéro 12 des Chevaliers de Colomb, de lui donner un cadeau. L'histoire ne dit pas s'il a eu un cadeau ou la promesse d'un vote.

LES PLUS MAL HABILLEES

La reine Juliana des Pays-Bas figure en sixième position au palmarès des "femmes les plus mal habillées du monde" publié, mardi, par le couturier américain Blackwell.

"Tous les chevaux de la reine et toute la Cour des Pays-Bas n'y peuvent rien", a ajouté le couturier à propos de la pauvreté de la garde-robe de la souveraine, qui passe pourtant pour détenir l'une des plus grosses fortunes du monde.

En septième position, on trouve la soeur de Jacqueline Kennedy Onassis, Mme Lee Radziwill. En tête de cette liste noire, figure Louise Lasser, vedette de la comédie musicale américaine à grand succès "Mary Hartman, Mary Hartman".

M. Blackwell est en revanche particulièrement flatteur pour l'épouse du président Jimmy Carter, Rosalynn. "C'est une femme habillée de façon très agréable, une dame qu'on prend plaisir à regarder".

PEINE D'AMOUR

Sandra, une éléphante de 24 ans est morte, mardi, d'amour dans un cirque à Pise. Apparemment elle s'est laissée mourir de faim pour protester contre le départ de son gardien, expliquent les propriétaires.

Celui-ci, un Allemand de l'Ouest du nom d'Harmut Chone, s'était occupé d'elle pendant 18 ans. Mais il a récemment abandonné les "gens du voyage" pour se marier et aller s'établir en Allemagne de l'Ouest. Depuis, l'éléphante refusait de manger.

CHANCEUX MALCHANCEUX

Jose Cardenas, un modeste charpentier de Santiago, avait gagné l'équivalent de \$500,000 au concours de pronostics de football, en septembre dernier. Il vient de perdre tout ce qu'il n'avait pas encore dépensé: la banque à laquelle il avait confié ses gains a fait faillite.

AIDE AUX PERSONNES AGEES

Les personnes âgées, qui ont besoin d'aide ou d'information au sujet de la pension de vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation aux conjoints, sont priées de noter qu'elles peuvent se rendre ou téléphoner au CLSC Saguenay-Nord. Des agents du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada seront à leur disposition tous les jeudis, au CLSC, entre 9h30 et 15h30. A retenir: les agents s'occupent également des allocations familiales fédérales. CLSC Saguenay-Nord, 222, rue St-Ephrem, Chicoutimi-Nord. Téléphone: 545-1575.

"CHER EUGENE"

Le vendredi 7 janvier, à 22h00, sur les ondes de Radio-Québec, la série "Cher Eugène" débutera la nouvelle année avec une émission portant sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

A cette occasion, Lise Lebel recevra M. Yvan Semco de la Régie de l'assurance-maladie et M. Yanick Villedieu du magazine Québec-Science, auteur d'un récent ouvrage intitulé "Demain la santé".

De son côté, Eugène (Jean-René Ouellet) devra subir les doléances de madame Hurteau (Marthe Nadeau) avant d'être victime du diagnostic de celle-ci sur son état de santé.

N.B.: Les câblodistributeurs diffusant Radio-Québec en différé présenteront cette émission vendredi le 21 janvier à 22h00.



C'ETAIT FROID

La baignade du nouvel an dans les eaux de la Baie Anglaise de Vancouver a été malgré tout tonifiante pour cette jeune femme. On estime à environ 700 personnes le nombre de participants à cette manifestation annuelle, qui s'est déroulée sous un ciel clair et une température extérieure de neuf degrés Celsius (48° F). Quant à l'eau, sa température atteignait sept degrés Celsius.



CHIEN SAUVEUR

Une mère de cinq enfants raconte que les aboiements de son chien Snoopy ont éveillé sa famille à temps et que tous ont pu s'échapper de l'appartement en flammes, à Saint-Jean, de bonne heure mardi matin.

Mme Patricia Trecartin a précisé qu'elle s'était réveillée dans une chambre remplie de fumée. Elle était au deuxième étage et le chien aboyait fort.

Elle prit ses cinq enfants, les sortit de la bâtisse et éveilla les voisins qui ont aussi pu s'échapper indemnes avec trois autres enfants. "Comme ils arrivaient au pied de l'escalier, tout éclata en flammes. Tout fut englouti en un souffle", a-t-elle expliqué.

PRIX AU CINEMA

"Les Hommes du Président", film relatant l'enquête sur l'affaire Watergate, a remporté trois des quatre prix attribués en 1976 par l'Association des critiques de cinéma de New York.

Outre le prix du meilleur film, "Les Hommes du Président" valent à son réalisateur, Alan Pakula, le prix de la meilleure réalisation et à Jason Robards, qui incarne le rédacteur en chef du Washington Post, celui du meilleur deuxième rôle.

Le prix du meilleur acteur revient à Robert de Niro pour son interprétation dans "Chaudfroid de Taxi", tandis que Talia Shire remporte le prix du meilleur deuxième rôle féminin pour la manière dont elle a interprété le rôle de l'amie du boxeur, héros du film "Rocky".

"Network", une satire du monde de la télévision américaine écrite par Paddy Chayefsky, obtient le prix du meilleur scénario.

INCROYABLE!

SOLDE jusqu'au 15 janvier
de Claude Chrétien Ltée

Il nous faut faire de la place pour nos échantillons 1977

Hide-A-Bed (sofas convertibles) Simmons Rég.: \$395.00 \$299	Mobilier de chambre Tresco, brun, noir, moderne (tel que vu) Rég.: \$630.00 \$395	Cuisinière élect. 30 po. no 30444, blanche Rég.: \$395.00 \$269
Cuisinière élect. 30 po. no 35464, blanche ou jaune, action nettoyante Rég.: \$450.00 \$295	Cuisinière élect. 30 po. no 30554, blanche ou jaune, modèle de luxe Rég.: \$440.00 \$325	Lave-vaisselle portatif, encastrable Rég.: \$419.00 \$335
Mobilier de cuisine Shere, 5 mcs, chromé, verre tel que vu Rég.: \$576.00 \$295	Set-vivier divan, chaise, chromé, velours, marron Rég.: \$695.00 \$395	Refrigerateur 13 pi. cu., blanc, Gibson \$395
Refrigerateur 15 pi. cu., RFS 15, couleur jaune Rég.: \$550.00 \$439	Refrigerateur 17 pi. cu. CRFD 17, couleur blanche Rég.: \$679.00 \$529	Lave-vaisselle encastré, 5 cycles Rég.: \$419.00 \$335
Mobilier de salon Simmons, 2 mcs, (Andrew-Malcolm) Rég.: \$830.00 \$495	Mobilier de salon colonial L, 2 mcs, magnétique couverture Rég.: \$700.00 \$550	Lessiveuse et sècheuse Gibson, couleur jaune, modèle 1976, les deux Rég.: \$744.00 \$595
Lessiveuse et sècheuse Westinghouse LA 385 DE385, couleur jaune Rég.: \$688.00 \$595	Télécouleur Quasar portatif 20 po. SPECIAL \$549	Base et matelas Simmons 39" Rég.: \$150.00 \$129
Base et matelas Simons 54" Rég.: \$360.00 \$239	claudé chrétien ltée 485, BOUL. HARVEY JONQUIERE	

NOTRE VENTE DE LA

1977

NOUVELLE ANNEE

Incroyable mais vrai...

RABAIS DE 15% JUSQU'A 60% SUR TOUTES NOS FOURRURES

Facilité de paiement 6 mois sans intérêt. Service de remodelage à votre disposition. La maison qui vous assure de bien vous servir. Vous voulez échanger votre fourrure venez nous voir.

FAUCHER & BERGERON FOURRURES INC.

JONQUIERE, 273, ST-HUBERT, 542-2781 — 542-4118

Boutique de fourrures, située au sous-sol chez Gagnon et Frères, 400, Racine Est, Chicoutimi — 543-8645

418, RACINE EST CHICOUTIMI, TEL.: 543-0745

Roland Roy
FOURRURES ENR.

Vous voulez en savoir davantage sur la fourrure, écoutez l'émission "Conseil d'Amis", à Téléasag, vendredi, le 14 janvier à 18h00 et dimanche, le 15 janvier à 18h00 également. Pour la ville de La Baie, le 20 janvier à 18h30. Monsieur Guy Bergeron vous donnera les meilleurs conseils sur l'utilisation de votre fourrure.

CKRS-TV

JEUDI, 6 JANVIER	VENDREDI, 7 JANVIER
09.13 Ouverture du poste: Je m'arrête	09.13 Ouverture du poste: Je m'arrête
09.15 Les aventures de Chaperonnette à pois	09.15 Les aventures de Chaperonnette à pois
09.45 En mouvement	09.45 En mouvement
10.00 La boîte à lettres	10.00 Tam Tam
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information-midi	12.00 Information-midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le mercenaire de minuit"	14.31 Cinéma: "Hôtel Impérial"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg	16.30 Picolet
17.00 L'araignée	17.00 Daniel Boone
17.30 Cher oncle Bill	18.00 Au fil de l'actualité
18.00 Au fil de l'actualité	18.30 Les plus beaux films
18.30 Marcus Welby	18.30 "Les feux de l'enfer"
19.30 Les grands films	20.31 Concert populaire
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Scénario
22.44 Nouvelles du sport et météo	22.44 Vedettes en direct national et provincial
22.54 Cinéma: "Irma la Douce"	22.54 Cinéma: "Airport"
23.55 Fermeture du poste: Je m'arrête	00.30 Ciné-nuit: "Opération Amsterdam"
	23.55 Fermeture du poste: Je m'arrête

CJPM-TV

JEUDI, LE 6 JANVIER	VENDREDI, LE 7 JANVIER
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la Bonne Heure	10.00 A la Bonne Heure
11.15 A tous les échos	11.15 A tous les échos
11.45 A votre service	11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les tannants	12.30 Les tannants
13.30 Cinéma: "L'impasse"	13.30 Cinéma: "Deux salopards en enfer"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Robin Fusée	16.00 Famille Stone
16.30 Patof voyage	16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde	17.00 Pour tout l'monde
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase	18.30 Parle parle, jase jase
19.30 Jeudi 19.30: "Le pont de Remagen"	19.30 Médecin d'aujourd'hui
22.00 José Todaro	20.30 Nouveau talent
22.30 Les nouvelles T.V.A.	21.00 Qui dit vrai?
23.00 Dernière édition	21.30 Qu'en pense le Québec?
23.05 Météo	22.00 La Corne d'abondance
23.10 En fin de soirée: "Le chasseur de prime"	22.15 Région 02
	22.30 Les nouvelles T.V.A.
	23.00 Dernière édition
	23.05 Météo
	23.10 En fin de soirée: "Elena et les hommes"

CBJET

Thursday, January, 6th	Friday, January, 7th
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon ami	9.15 Mon ami
9.30 Quebec School Telecasts	9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup	10.30 Canadian School Telecasts
11.00 Sesame Street	10.30 Mr. Dressup
12.00 The Bob McLean Show	11.00 Sesame Street
12.55 CBC News	12.00 The Bob McLean Show
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	12.55 CBC News
13.30 Coronation Street	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
14.00 All in the Family - (Repeat)	13.30 Coronation Street
14.30 The Edge of Night	14.00 All in the Family - (Repeat)
15.00 Take 30	14.30 The Edge of Night
15.30 Celebrity Cooks	15.00 Take 30
16.00 It's your choice	15.30 Celebrity Cooks
16.30 Vision on	16.00 It's your choice
17.00 What's new	16.30 Vision on
17.30 Room 222	17.00 What's new
18.00 The City at Six	17.30 Room 222
19.00 Hollywood Squares	18.00 The City at Six
19.30 Welcome back, Kotter	19.00 Hollywood Squares
20.00 The Carol Burnett Show	19.30 Welcome back, Kotter
21.00 The Watson Report	20.00 The Carol Burnett Show
21.30 Teleplay	21.00 The Watson Report
22.00 Upstairs, downstairs	21.30 Teleplay
23.00 The National	22.00 Upstairs, downstairs
23.22 The City Tonight	23.00 The National
23.35 90 minutes live	23.22 The City Tonight
24.57 Station closing	23.35 90 minutes live
	1.05 Cine six - "Donovan's Reef"
	2.50 Station closing

SUR LE CÂBLE
TECS-TV CANAL 13
RADIO QUEBEC CANAL 8

JEUDI, LE 6 JANVIER 1977

9.00 Sobriété un art de vivre	13.00 Ciné-vacances - Vacances avec Minka
9.30 Cercle de presse	15.00 Laissez-passer - Le pays basque
10.30 Notre folklore	16.00 Chacun son tour - L'homme d'ici
12.00 Contact	18.30 Ciné-vacances - J'ai acheté un papa
17.30 Contact	20.00 Portrait de l'univers - Voyage autour d'une cellule
18.00 Sobriété un art de vivre	21.00 Le sens de la vie - Réforme de l'éducation
18.30 Cercle de presse	22.00 A vrai dire - Tribune libre
19.30 Notre folklore	

CJBR-TV
CANAL 3

JEUDI, LE 6 JANVIER 1977	VENDREDI, LE 7 JANVIER 1977
9.15 Les aventures de Chaperonnette à pois	9.15 Les aventures de Chaperonnette à pois
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 La boîte à lettres	10.00 Tam Tam
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les animaux chez eux	11.30 Histoires sans parole
12.00 Météo	12.00 Météo
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal	13.30 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui	13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: Rires et frissons de papa	14.30 Cinéma: Voyage au centre de la terre
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg	16.30 Picolet
17.00 L'île aux trésors	17.00 Madame et son fantôme
17.30 L'heure de pointe	17.30 L'heure de pointe
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive	18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Contour	18.30 A communiquer
18.45 A communiquer	19.00 Dans l'est
19.00 Qu'en pense le Québec	19.30 Daniel Boone
19.30 Les grands films: Deux hommes dans la ville	20.30 Concert populaire
22.30 Téléjournal	21.30 Scénario
22.55 Hawaii 5-0	22.00 Corne d'abondance
23.55 Brigade spéciale	22.15 Film
	22.30 Téléjournal
	22.55 Cinéma: Airport
	00.30 Ciné-nuit: Opération Amsterdam

WEZF-TV
CANAL 7

JEUDI, LE 6 JANVIER 1977

9.00 Good Day	17.00 Mickey Mouse Club
10.00 PTL Club	17.30 Big Valley
10.30 The Don Ho Show	18.30 Green Acres
12.30 Ryan's Hope	19.00 Star Trek
13.00 All my Children	20.00 Welcome Back Kotter
13.30 Family Feud	20.30 What's Happening
14.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Streets of San Francisco
14.30 One Life to Live	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
15.15 General Hospital	23.30 Streets of San Francisco
16.00 Edge of Night	23.30 Dan August
16.30 The Flintstones	

ARTS ET SPECTACLES

Les dix femmes les plus mal vêtues

HOLLYWOOD (Reuter) — La reine Juliana des Pays-Bas occupe le sixième rang dans la liste annuelle des dix femmes les plus mal vêtues du monde présentée par le spécialiste de la mode féminine Earl Blackwell.

Caroline Kennedy, fille du président assassiné, qui occupait la première place l'an dernier, ne figure pas dans

la liste. Mais sa tante, Lee Radziwill, y occupe la septième place.

La première place est revenue à Louise Lasser, héroïne du feuilleton télévisé américain "Mary Hartman, Mary Hartman".

Voici le classement complet:

1. Louise Lasser; 2. Marylyn Niska (vedette de l'opéra); 3. Angie Dickinson (actrice); 4. Charo (comédienne, femme du chef d'orchestre Xavier Cugat); 5. Ann Miller (danseuse); 6. la reine Juliana des Pays-Bas; 7. Lee Radziwill; 8. Loratta Lynn (chanteuse); 9. Nancy Walker (actrice); 10. Dinah Shore (chanteuse).

Maureen Forrester en Chine

TORONTO (PC) — Maureen Forrester, célèbre contralto canadienne, et Louis Lortie, un Montréalais de 17 ans, jeune pianiste lauréat, à titre de solistes invités accompagneront en Chine l'Orchestre symphonique de Toronto, a annoncé mercredi la direction de la formation.

Mlle Forrester aurait dû déjà aller en Chine avec l'Orchestre de Vancouver mais sa tournée a été annulée.

L'Orchestre symphonique de Toronto a annoncé que les programmes de concert et l'itinéraire de la tournée en Chine n'ont pas encore été fixés. Mais on pense que l'orchestre devrait s'absenter de Toronto environ trois semaines.

Lortie, qui a fait ses débuts torontois l'an dernier, a gagné le premier prix au dernier concours organisé par l'Orchestre symphonique de Montréal et le réseau anglais de Radio-Canada, ainsi que deux prix au concours international de Prague.



CINEMA

NORMANDIN

Cinéma Le Foyer

Du 7 au 10 janvier inclusivement: "Attention au Blob!" - "Adieu Bruce Lee".

Théâtre Alma

Du 1er janvier au 6 janvier inclusivement: "Les sept vierges des mers chaudes" - "Bruce Lee contre Superman".

ALMA

Canadien

Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement: "L'autre versant de la montagne" - "La kermesse des aigles".

CHICOUTIMI

Impérial

Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement: "La chatte sans pudeur".

CINEMAS

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"King Kong"

Cinéma 2

"Je suis loin de toi, Mignonne" - "Impossible pas français".

Cinéma 3

"Chatte au collège" - "L'amour à la bougie".

JONQUIERE

Bellevue

Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement: "L'autre versant de la montagne" - "La kermesse des aigles". Admission: \$3.00. (Pour tous).

Elysée

Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement: "Histoire d'alcôve pour adultes" - "Amour interdit" - "Les allongées". Admission: \$3.00. (18 ans, coul.).

BAGOTVILLE

Saguenay

Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement: "La kermesse des aigles", sem.: 7h30, dim.: 3h00 - 6h15 - 10h10. "L'autre versant de la montagne", sem.: 9h30, dim.: 1h00 - 4h30 - 8h30.

DOLBEAU

Météore

Du 2 au 7 janvier inclusivement: "Capitaine- apache Serge Léoni" - "Il était une fois dans l'Est".

FILMS A LA TELEVISION

CHICOUTIMI — CJPM

JEUDI: 13h30

L'IMPASSE (6) — E.-U. 1969. Film d'aventures de R. Benedict avec Burt Reynolds, Anne Francis et Lyle Bettger. — Un homme organise avec trois compagnons un voyage dans l'île de Corregidor où il croit trouver un trésor. — Scénario laborieux et confus. Mise en scène d'un certain talent. Interprétation inégale.

JEUDI: 19h30

LE PONT DE REMAGEN (5) — E.-U. 1969. Drame de guerre de J. Guillermin avec George Segal, Ben Gazzara et Robert Vaughn. — A la fin de 1944, un bataillon américain est chargé de s'emparer du dernier pont sur le Rhin avant que les Allemands le fassent sauter. — Récit lent. Action confuse. Mise en scène conventionnelle mais soignée. De bons moments. Interprétation honnête. — A.

JEUDI: 23h10

CHASSEUR DE PRIMES (5) — E.-U. 1972. Western de J. L. Moxey avec Clint Walker, Richard Basehart et Margot Kidder. — Un chasseur de primes s'empare de l'ami d'un bandit qui vient de capturer. — Situations classiques présentées avec un certain savoir-faire. Cadre naturel assez bien exploité. Comédiens de valeur. Film tourné pour la télévision.

JONQUIERE — CKRS-TV

JEUDI: 14h30

LE MERCENAIRE DE MINUIT (4) — E.-U. 1964. Western de R. Wilson avec Yul Brynner, George Segal et Janice Rule. — Un tueur prend le parti de l'homme qu'il doit abattre pour toucher une prime. — Notes psychologiques intéressantes. Mise en scène expressive. Excellents interprètes.

JEUDI: 19h30

LOIN DE LA FOULE DECHAINÉE (3) — G.-B. 1967. Drame de J. Schlesinger avec Julie Christie, Terence Stamp et Alan Bates. — La jeune propriétaire d'un domaine rural est recherchée en mariage par trois hommes. — Climat romantique. Mise en scène solide. Valeur picturale. Interprètes bien dirigés. — A.

MARDI, 4 JANVIER, 18H30. REPRISE, MERCREDI 13H00. CINE-VACANCES. "La petite fille, le chien et le phoque". Du cinéma pour les enfants et les adolescents.

MERCREDI, 5 JANVIER, 18H30. REPRISE, JEUDI 13H00. CINE-VACANCES. "Vacances avec Minka". Du cinéma pour les enfants et les adolescents.

LAISSEZ-PASSER, 20H30. REPRISE, JEUDI 15H00. "Le pays basque". Le reporter Gérard Pilquet a réussi à vivre durant six mois au sein du mouvement clandestin basque.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112.

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace, le grand Chicoutimi et ville de Jonquière (secteur Arvida) et Rivière-du-Moulin.

POUR TOUS

L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

2e FILM

CANADIEN

ALMA 662-3003

CAPITOL 543-3280

LA KERMESSE DES AIGLES

BELLEVUE 542-5519

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS 18 ANS

L'agression

Catherine Deneuve • Jean-Louis Trintignant

Claude Brasseur

avec participation et musique de Robert Charlebois

2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA

DES DEMAIN!

IMPERIAL 543-5580

ÉLYSÉE 542-5701

14 ANS

GATOR

CELUI QUI COÛTE, ÉCRASE

LE MAÎTRE DE LA BAGARRE

BURT REYNOLDS

Des DEMAIN!

BUFFALO BILL

PAUL NEWMAN

BURT LANCASTER

CARTIER

CENTRE

SAGUENAY

POUR TOUS

Dino De Laurentiis presents a John Guillermin Film

"King Kong"

HORAIRE: 1h30 - 4h00 - 6h30 - 9h00

CINÉMA 1

ENFIN, pour la PREMIÈRE FOIS

RÉUNIES AU GRAND ÉCRAN

14 ans

DOMINIQUE MICHEL DENISE FILIATRAULT

dans

Je suis loin de toi Mignonne

Pierre David et Marie-Josée Raymond présentent une comédie sentimentale de

CLAUDE FOURNIER

21ème film:

"Impossible", pas Français.

HORAIRE: Mignonne: 1h00 - 4h55 - 8h50. Pas Français: 3h10 - 7h06.

CINÉMA 2

18 ANS

Elles sont expertes des plaisirs sensuels...

LES CHATTES DU COLLEGE

Les mots d'amour sont excitants...

HORAIRE: Amour à la bouche: 1h00 - 4h17 - 7h33. Chattes du Collège: 2h35 - 5h50 - 9h10.

CINÉMA 3

L'AMOUR à la BOUCHE

Julie Amberg Alain Schwartz

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI

Tél. 545-4280

OUVERT TOUS LES JOURS DES 12H30

CANADA EN BREF

Appel

VANCOUVER (PC) — Le syndicat des policiers de Vancouver en appellera de la décision, prise par la Commission anti-inflation, de réduire à 8 pour cent l'augmentation de salaire accordée aux 944 policiers de la ville.

Le président du syndicat, Mike Flynn, a déclaré, mercredi, que les policiers avaient obtenu 10.08 pour cent en tout pour les salaires et les avantages sociaux, et qu'il n'y avait aucune raison de réduire ce chiffre.

Le syndicat a voté à 100 pour cent, mardi soir, le recours à l'appel.

La police a été payée rétroactivement 7.5 pour cent en attendant la décision de la commission. M. Flynn a annoncé qu'aussi bien les salaires que les avantages marginaux devront être réduits à cause de la décision de la commission.

Si la commission souligne que les policiers de Vancouver étaient parmi les mieux payés du pays, M. Flynn réplique, de son côté, que d'autres accords en Colombie-Britannique ont débordé les règlements de la Commission anti-inflation et que les policiers devaient faire face au coût très élevé de la vie à Vancouver.

Prince Andrew

LAKEFIELD, Ontario (PC) — Le prince Andrew, suivi par une meute de 50 journalistes et de photographes soufflant et haletant, a arpenté, mercredi, les installations de son nouveau collège.

Cette prise de contact avec les lieux aura été la dernière obligation officielle du fils de la reine Elizabeth et du prince Philip.

Arrivé lundi au Canada, le prince Andrew, second dans l'ordre de succession au trône, va désormais se transformer en un collégien ordinaire.

Deux autres étudiants accompagnaient le prince durant sa visite du Lakefield College School, répondant à ses questions sur les installations sportives et les activités obligatoires du collège.

Eau lourde

GLACE BAY, Nouvelle-Ecosse (PC) — L'usine d'eau lourde de Glace Bay a été temporairement fermée suite à la découverte d'irrégularités dans l'échappement de la cheminée de la fabrique.

Les dirigeants d'Energie atomique du Canada ont refusé mercredi de révéler la nature de ces irrégularités. Le directeur de la production de l'usine, Gerry Armitage, a toutefois précisé qu'elles ont été découvertes mercredi dernier durant l'enquête sur une fuite d'hydrogène sulfuré qui a nécessité l'hospitalisation de trois ouvriers.

M. Armitage a ajouté que la production avait été suspendue vendredi en attendant la fin de l'enquête sur cette fuite et a été maintenue afin de remédier aux irrégularités mises au jour.

Il ne prévoit pas que la production puisse reprendre avant le 20 décembre. Deux des ouvriers intoxiqués vendredi dernier sont toujours hospitalisés.

Prix à Lactantia

TORONTO (PC) — L'entreprise laitière et fromagère Lactantia, de Victoriaville, au Québec, a remporté la médaille d'or du Canada, pour l'excellence de ses beurres de culture, à la foire agricole d'hiver de Toronto.

L'automne dernier, Lactantia remportait le prix canadien du meilleur beurre doux.

Lactantia approvisionne un grand nombre de sociétés aériennes internationales en produits laitiers.

Anti-inflation

OTTAWA (PC) — L'administrateur du programme anti-inflation du gouvernement fédéral, M. Donald Tansley, a émis, mercredi, deux directives limitant les augmentations de salaires et de bénéfices marginaux obtenues par les 590 employés de la Compagnie d'assurance générale de commerce, de Saint-Hyacinthe.

La première directive stipule que les augmentations salariales des 29 directeurs et directeurs adjoints de la compagnie ne doivent pas dépasser \$2,400 pour la première année de l'entente sur les salaires.

La deuxième directive prévoit une hausse maximale de 14 pour cent, 8.5 pour cent et 6.5 pour cent des salaires annuels des 561 commis de bureau au cours des trois années de l'entente sur les salaires.

L'administrateur a ainsi maintenu les directives proposées récemment par la Commission de lutte contre l'inflation (CLI).

Pépin et la GM

OTTAWA (PC) — Le président de la Commission fédérale de lutte contre l'inflation, M. Jean-Luc Pépin, a entériné la décision de la compagnie General Motors du Canada de hausser le prix de ses voitures de 5.5 pour cent.

Cette hausse sera appliquée à compter du 10 janvier. Il y a quatre mois, la compagnie General Motors avait haussé le prix de ses autos de six pour cent aux Etats-Unis. Il y a un an et demi qu'elle n'avait pas augmenté ses prix au Canada.

La CLI, en août dernier, avait intimé l'ordre à GM de maintenir ses hausses de prix pour les modèles 1977 au niveau de celles imposées en 1976, afin d'éviter de toucher des profits excessifs.

Selon M. Pépin, les Canadiens ont épargné \$80 millions grâce au gel des prix durant quatre mois.

Herb Gray

OTTAWA (PC) — Le député libéral Herb Gray croit que les compagnies de distribution et de transformation des produits alimentaires devraient être soumises aux directives de la Commission fédérale de lutte contre l'inflation.

Le député de Windsor-Ouest, dans une lettre adressée à M. Jean-Luc Pépin, président de la CLI, a dénoncé ceux qui prétendent que le prix des produits, aux niveaux de la distribution et de la transformation des aliments, changeait trop rapidement pour qu'on puisse les contrôler.

"Les hausses de prix du pain, des tablettes de chocolat et du café, qui ont été récemment annoncées, demeureront en force un certain temps", d'affirmer M. Gray.

Selon lui, les compagnies responsables ont planifié ces hausses depuis quelque temps déjà et il est peu probable que les prix actuels soient modifiés en quelques jours ou quelques semaines.

Le député libéral croit que la CLI doit imposer des contrôles à ces compagnies, d'autant plus que le prix des produits alimentaires a généralement un effet modérateur sur le taux de croissance du coût de la vie.

Archéologie

TORONTO (PC) — Une bande d'Indiens a annoncé son intention d'entreprendre des fouilles archéologiques dans un cimetière situé près de Toronto, où sont enterrés des Indiens et des Blancs.

Grandeurs et servitudes de Mackenzie King

OTTAWA (PC) — Les divergences et les tensions au sein du cabinet, la crainte d'une inflation effrénée et l'hostilité des provinces devant le partage fiscal rendèrent la vie difficile à l'ancien premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King dans les premiers mois de 1946, selon son journal personnel.

Mackenzie King, qui fut premier ministre pendant 21 ans entre 1921 et 1948, était confronté à bon nombre des difficultés économiques auxquelles son successeur, M. Pierre Trudeau, doit faire face 30 ans plus tard.

Dans la nouvelle tranche de 1946, des mémoires de l'ancien premier ministre canadien, rendue publique mardi par les archives fédérales, celui-ci fait état de ses craintes d'une inflation vertigineuse suivie d'une dépression au lendemain de la levée des restrictions économiques du temps de la guerre. Il craignait également que le Canada soit transformé en un champ de bataille entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Au plan intérieur, il devait compter avec les demandes des provinces désireuses d'obtenir plus de richesses et des pouvoirs fiscaux accrus. En 1946, la première conférence fédérale-provinciale destinée à redistribuer les pouvoirs économiques entre Ottawa et les provinces échoua lamentablement, comme beaucoup d'autres qui la suivirent d'ailleurs.

Après cet échec, King dirigea son amertume sur le premier ministre de l'Ontario, George Drew, et sur celui du Québec, Maurice Duplessis. Selon lui, M. Duplessis aurait dû s'appeler "Duplicité" en raison de ses "platitudes démagogiques".

Il estimait par contre M. T.C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, qu'il qualifie d'homme "très sensé et coopératif". A ses yeux, d'autres premiers ministres de l'époque sont jugés "impossibles", "décevants" et "enfantins".

Le cabinet

Ses ministres lui annonçaient l'un après l'autre leur intention de démissionner. Il parvint toutefois à préserver son cabinet, attribuant le malaise à la lassitude après les longues années de guerre.



COMPAGNES DE KING — Deux femmes qui ont partagé avec William Mackenzie King le meilleur et le pire. Clement Attlee, à gauche, et Tallulah Bankhead, à droite.

Mackenzie King, qui avait à l'époque 72 ans, consignait méticuleusement les événements de sa vie publique et personnelle dans son journal, dont les tranches datant des années précédentes ont déjà été publiées après être restées secrètes pendant 30 ans. De nombreux documents, notamment des lettres personnelles et des comptes rendus détaillés de ses excursions dans le domaine du spiritisme, ont cependant été gardés confidentiels pour une période indéterminée à la demande expresse des exécuteurs testamentaires de son oeuvre littéraire.

Il persuada son ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, de ne pas démissionner et son ministre des Finances, M. J.L. Ilsley, de retarder sa retraite. Le gouvernement britannique avait suscité certaines jalousies au sein du cabinet King en proposant de nommer MM. Saint-Laurent et Ilsley au Conseil privé pour les services qu'ils avaient rendus pendant la guerre.

M. Ian Mackenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, répondit à l'annonce de ce projet, au Nouvel An, par un télégramme — que Mackenzie King qualifie d'impulsif et d'incendiaire — dans lequel il se disait insulté et menaçait de passer à l'opposition.

Le premier ministre attribue cette saute d'humeur à la fierté écossaise de Mackenzie, et, aussi, à "un abus de festivités pour le Nouvel An". La publication du texte de ce télégramme détruirait irrémédiablement la réputation de cet ancien ministre, selon le journal de King, M. C.D. Howe, ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, se plaignit également à King, en lui disant qu'il était amèrement déçu de ne pas être inclus dans la liste honorifique et qu'il voulait s'en aller. King le persuada, lui aussi, de ne pas quitter le cabinet.

Adolf Hitler et King adoraient leur mère...

OTTAWA (PC) — Après avoir rencontré Hitler, en 1938, William Lyon Mackenzie King prédisait qu'il "allait un jour, comme Jeanne d'Arc, se classer au rang des sauveurs de son peuple".

Huit ans plus tard, après avoir visité la casemate où Hitler se serait suicidé, le premier ministre canadien avouait qu'il avait pensé "au monstre Frankenstein".

Dans son journal intime de l'année 1946, M. King confesse qu'il a pris un fragment du mur et un carreau de la salle de bains du bunker d'Hitler pour les rapporter chez lui comme souvenirs.

Publié en cinq volumes par les Archives du Canada, le journal donne l'impression de M. King devant les ruines de la casemate: du dégoût. Il traite Hitler de "vermine et de rat".

Et pourtant, en 1938, le premier ministre, qui s'adonnait au spiritisme, avait cru trouver une ressemblance avec Hitler, parce que tous deux adoraient leur mère...

M. King, à cette époque, se croyait investi par autorité divine d'une mission de paix. Il avait dit à Hitler que l'empire britannique ferait front contre l'Allemagne en cas de guerre.

Les Juifs

Le premier ministre déplore la persécution dont sont victimes les Juifs en Allemagne, mais il ne semble pas apprécier tellement les Juifs lui-même.

C'est ainsi qu'il se surprend du peu de réactions suscitées aux Etats-Unis par les révélations, au Canada, de l'espion soviétique Igor Gouzenko.



TASSES DE CAFE — De gauche à droite, Mary Shtun, Betty Domsy, Bernice Brown et Rose Robino membres de l'Association des consommateurs du Canada, section

ontarienne, invitent tous les Canadiens à adopter un autre breuvage que le café pour protester contre la hausse exorbitante des prix de ce produit.

Examen d'urgence de 1,400 personnes

TORONTO (PC) — Les services sanitaires de l'Ontario ont annoncé qu'ils allaient examiner 1,400 personnes, membres du personnel ou patients de l'hôpital psychiatrique de Queen Street, où trois cas de diphtérie ont été signalés la semaine dernière parmi des malades non hospitalisés mais traités par ce centre.

Un quatrième cas a été détecté chez un homme qui avait habité dans un hôtel de la ville.

Toutes les personnes qui ont eu des contacts avec les diphtériques ont été retrouvées et examinées par

des médecins, mais on craint que d'autres cas ne surgissent.

Environ la moitié des 36 membres de l'équipe du laboratoire de bactériologie du ministère de la Santé travailleront, en fin de semaine, à cultiver des cellules prélevées dans la gorge et les fosses nasales des gens qui, à des titres divers, fréquentent l'hôpital.

Le docteur Sandu Toma, responsable du service de bactériologie au ministère de la Santé, a déclaré que l'action était urgente.

"La diphtérie est connue pour tuer et nous ne perdons pas de temps à étudier les résultats."

Farce peu goûtée et ailes coupées

WINNIPEG (PC) — Un habitant de Frobisher Bay dans les Territoires du Nord-Ouest a écopé de six mois de prison, mercredi, pour avoir menacé de détourner un avion d'Air Canada, histoire de rire.

M. Mosha Kelly, âgé de 29 ans, a reconnu sa culpabilité devant le tribunal de la province.

Mardi, l'individu se trouvait à bord de l'avion reliant Montréal à Winnipeg lorsque l'incident se produisit.

Les témoins entendus dans cette affaire ont raconté que Kelly avait tenu des propos injurieux à l'adresse des voyageurs, au moment de la fermeture du bar. A l'hôtesse qui intervint, l'énergumène lui fit savoir qu'il avait une arme et était en mesure de détourner l'avion.

Kelly avait été arrêté à Winnipeg dès l'atterrissage de l'avion.

Coupon-cadeau 2 pour 1

Achetez un dîner économique à \$1.55 et obtenez-en un autre gratuit



Chaque dîner comprend:

- 2 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky, bon à s'en lécher les doigts
- des frites dorées
- de la salade de chou crémeuse
- une tranche de pain à la grecque

Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

POUR PROFITER DE CETTE ALLÉCHANTE AUBAINE, DÉCOUPEZ CE COUPON ET PRÉSENTEZ-LE À LA VILLA DU POULET DE VOTRE CHOIX.

Coupon-cadeau 2 pour 1

CE COUPON-CADEAU VOUS DONNE DROIT À 1 DÎNER ÉCONOMIQUE GRATUIT À L'ACHAT D'UN DÎNER ÉCONOMIQUE AU PRIX HABITUEL DE \$1.55. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 JANVIER 1977.

La Villa du Poulet®

M-8



269
Concentré
en gallon

**CANADIAN
TIRE**

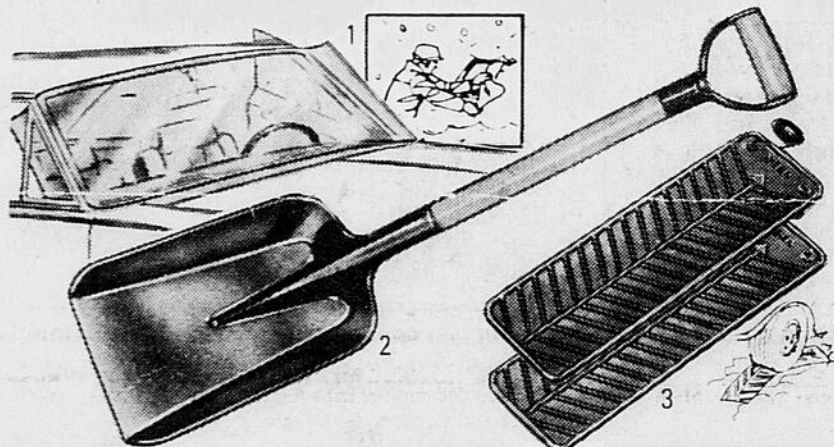
99¢

Antigel concentré de lave-glace

Motomaster. Mélangé, fait 2 gallons. Protège jusqu'à -48°C s'il est mélangé à parts égales avec de l'eau. Épargnez—mélangez vous-même. Gal. . . . **269**

Grattoir/brosse à neige

Modèle robuste. 2 rangs de soies en nylon. Grattoir en nylon très solide. 23" de long. Seul. **99¢**



1. Couvre-pare-brise

Solide protecteur plastique de pare-brise pour ne pas avoir à le gratter **129**

2. Pelle d'auto

Se range dans le coffre. Pratique pour les déneigements imprévus. En aluminium **459**

3. Plaques antidérapantes

Assurent traction excellente sur la neige. En caoutchouc, 26" x 8" x 1 1/2". Cordons. Pre **799**



toutes saisons
**HOUSSES
DE SIÈGE**



SIÈGE BAQUET

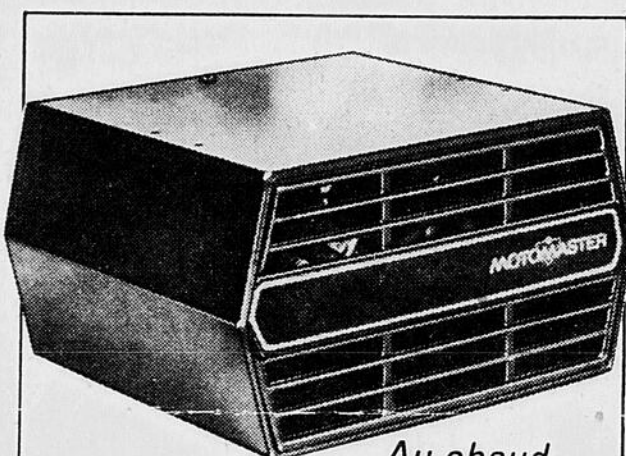


BANQUETTE

Housses en peluche pour plupart des autos et camions

1999
Ch.
ou l'ens.

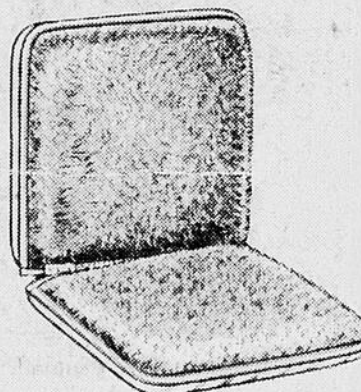
Peluche acrylique épaisse. Garde au chaud l'hiver et au frais l'été. Disponible en couleurs très attrayantes, rouge, bleu, vert, noir ou ton or. Pour la plupart des marques.



Au chaud
tout l'hiver

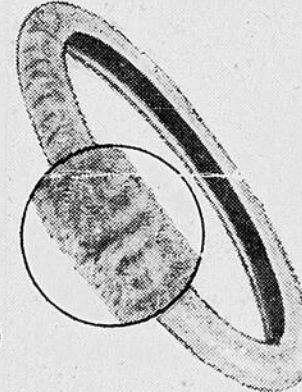
1449
d'intérieur
d'auto
**Réchauffeur
d'intérieur d'auto**

Modèle Motomaster compact quand il y a peu d'espace. Puissant ventilateur pour pulser l'air sur l'élément de 850 W. Rien de tel qu'une auto chaude en hiver.



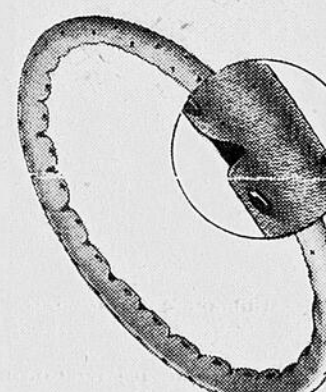
Coussin révers. à glissière

S'utilise comme un ou 2 coussins. Peluche acrylique chaude d'un côté, et fraîche de l'autre côté. Seul. **499**



Gaine simili-fourrure

Ajoutez une touche de luxe au volant de votre voiture. Couleurs noir, bleu, brun, beige, vert ou rouge **139**



Gaine d'effet denim

Tout vinyle. Perforée pour donner plus de confort et de maniabilité. Avec pressions tous les 2 pouces **259**

Pour plus de plaisir en voiture



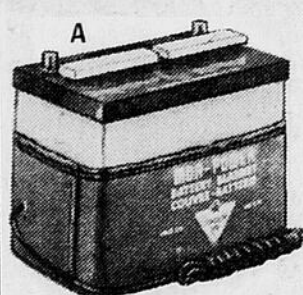
**COUR-
ROIES
Motomaster**

125 à 339
ch.

Courroies de ventilateur robustes et renforcées de cordes pré-étirées en polyester. Pour la plupart des marques et modèles. Un achat avantageux!

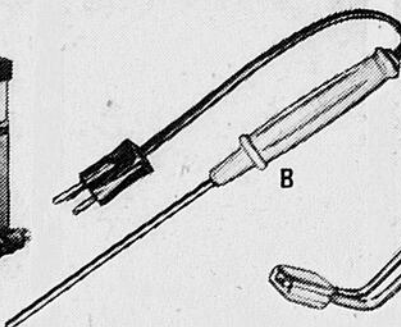
Apprêt à courroie **110**
Bâtonnet 5 oz contre glissement

Pour avoir un moteur en bonne condition



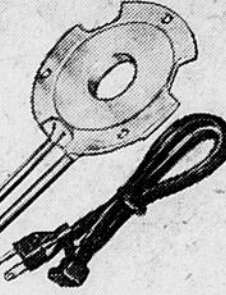
A. Couvre-batterie chauffant

Aide à garder la batterie réchauffée pour démarrages par temps froid. Anti-huile/-acides. 80W; 115V **749**



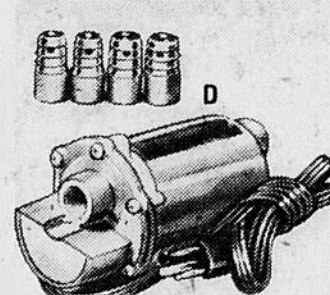
B. Chauffe-moteur genre tige

Un moteur chaud démarre plus facilement. S'introduit à la place de la jauge d'huile. 110/120 volts **1159**



C. Chauffe-huile moteur VW

Pose facile sous plaque du carter à huile. Avec élément à même. 200 W Pour autos (sauf 411) et camionnettes . . . \$11.49 **999**



D. Chauffe-moteur en ligne

Chauffe rapidement le liquide de refroidissement et la pompe dans tout le système. 800 watts **1695**



E. Recycleur de refroidissement

Comprend réservoir, tuyau, bouchon de radiateur (14 lb de pression). Evite surchauffe et perte d'antigel **389**



F. Antigel de canalisation

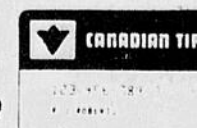
Se verse dans réservoir d'essence pour éviter gel de la canalisation. Flacon 6 oz. Pratique! **33¢**

Épargnez plus avec
**BILLETS-BONIS
AU COMPTANT**



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez
votre
Carte Canadian Tire



JONQUIERE
697, boul. Harvey,
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834